



Vivre à Méry-sur-Seine

Des infrastructures pour le sport et les loisirs



Une mairie
entièrement restaurée



Une place piétonne
avec accès PMR



Un camping
remis aux normes
et au goût du jour

Très bonne année
2025



L'édito



Très chers administrés,

L'année 2024 a été marquée par des moments vibrants, l'élément majeur les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, qui ont captivé des millions de spectateurs, une cérémonie d'ouverture qui a envouté le monde entier, un événement d'une ampleur spectaculaire, des enjeux à la fois sportifs, économiques, sociaux, culturels et politiques.

La délégation française a obtenu 64 médailles (16 médailles d'or, 26 médailles d'argent et 22 médailles de bronze), bravo à tous nos athlètes.

Malgré ces moments qui nous ont fait vibrer au rythme des compétitions, l'année 2024 s'est achevée avec son lot d'incertitudes.

Le réchauffement climatique avec ses impacts, canicules, inondations, sécheresses, nous devons, dès maintenant, anticiper par des mesures qui consistent à réduire rapidement et fortement nos émissions de gaz à effet de serre, tendre vers une société plus sobre et investir dans les énergies renouvelables ainsi que de végétaliser nos villages pour y limiter l'impact de la chaleur.

Je ne vous parlerai pas de la dette de l'État, les médias s'en chargent largement, nous sommes dans une période de trouble politique et institutionnelle inédite.

La dissolution de l'Assemblée nationale, l'activation du 49.3 pour faire passer en force le budget de la sécurité sociale dans un contexte parlementaire largement hostile, le gouvernement de Michel Barnier renversé après l'adoption de la motion de censure votée en majorité par les députés du Rassemblement National qui se sont associés aux députés du Nouveau Front Populaire, la hausse vertigineuse des prix de l'électricité, le pouvoir d'achat des Français durablement touché, une situation inédite et préoccupante pour tous.

Il serait nécessaire, quand même, que l'État mette de l'ordre dans ses propres comptes et ne saurait tenir responsables nos petites collectivités qui ont l'obligation de voter leur budget à l'équilibre contrairement à celui de l'État.

Concrètement les incidences sur notre collectivité, le flou le plus complet.

La baisse du FCTVA, il s'agit du fond de compensation de la TVA que nous récupérons 2 ans après la fin de nos travaux, ce qui oblige déjà, à avancer la TVA par les collectivités durant 24 mois. Le Gouvernement, selon le projet de

loi de finances, souhaitait réduire le taux qui passerait de 16.40 % à 14.85 %, pour exemple, pour la commune de Méry, les investissements réalisés pour 2023 sont de 2 083 701 €, nous aurions du percevoir 341 726 € en 2025, du fait de cette baisse, nous ne recevrons que 309 429 € soit une perte de 32 297 € si ce texte venait à être voté.

La réduction du fonds vert qui passerait de 2.5 milliards à 1 milliard, finalement cette somme est déjà attribuée, donc aucun budget pour nos projets 2025, alors que l'État nous demande d'investir en priorité sur la transition écologique. La DETR (la dotation d'équipement des territoires ruraux), les subventions du Département dont les enveloppes seront fortement réduites.

Par prudence comptable, compte tenu de ce contexte chaotique, je serai dans l'obligation de retenir l'hypothèse budgétaire la plus défavorable et il est clair que cela peut peser lourdement sur nos futurs investissements. Heureusement que nous avons anticipé, nos principaux projets qui, en grande partie, ont été réalisés sur 2023 et 2024, la réhabilitation complète de la mairie, l'aménagement du stade, le parking du stade, la rue Chevalot, la rue Nationale, la rue Moyenne, la rue du Port, la rue du Colonel Fossoyeux, le camping, nous sommes ravis d'avoir pu terminer tous ces chantiers, il est fort probable qu'avec les restrictions budgétaires à venir, nous n'aurions pu envisager des travaux de cette envergure, sans emprunt.

Sur 2025, nous prévoyons de commencer en janvier par la restauration de la rue Montpellier et nous poursuivrons par la rénovation de 5 appartements rue du Colonel Fossoyeux.

Une réunion publique sera organisée courant du premier semestre pour échanger sur les travaux réalisés et ceux à venir jusqu'à la fin du mandat.

Pour terminer nous souhaiterions, également, travailler sur la signalétique complète de la commune.

Pour l'instant, grâce à une rigueur offensive de nos charges, tous les travaux de l'exercice 2024 ont été réalisés sans emprunt.

Etant dans le flou total, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que ces projets aboutissent sans augmentation de la fiscalité directe locale comme les années précédentes.

A l'aube de 2025, j'adresse aux Méryciens, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Carmen Labille,
Maire de Méry-sur-Seine,



Les inaugurations

La place Croala

Quelques mots, la place Croala ainsi présentée a été dessinée par Jérémie Pourille, chef de projet et Agata Dangon paysagiste, en collaboration avec M. Labertonnière du cabinet C3I.

Nous avons été très attentifs sur le choix des pierres, des pavés, des bancs et des espaces paysagers. M. Guérin de C3I et M^{me} Stéphanie Boulard de la SIABA ont suivi le chantier et nous ont supporté durant tous ces travaux.

Nous sommes satisfaits du rendu de la place, l'objectif de la municipalité était de redynamiser le centre-ville en aménageant des espaces piétonniers en pavés avec des rampes pour les personnes à mobilité réduite et la réalisation de parkings en pavés végétalisés entourés d'espaces paysagés.

Mais aussi de refaire ce qui ne se voit pas avec les travaux souterrains pour le remplacement des réseaux d'eau et d'assainissement réalisés par le COPE, l'enfouissement des réseaux électriques et de l'éclairage public.

Nous avons ainsi pérennisé le maintien du Crédit Agricole dans la commune et ce sont 4 nouveaux commerces qui se sont installés de-

puis deux ans dans le centre-ville avec M^{me} Albera, opticienne ; l'agence Noé immobilier ; Sandri'Ongles ; The BlackBox pizza ; ainsi que le cabinet d'infirmières Berdin-Leboeuf.

L'investissement pour la place a été de 1.108.831 € TTC, soit 924.026€ HT moins les subventions de 199.754 € avec un reste à charge pour la commune de 724.272 €.

En continuité, nous avons rénové la statue « Le volontaire » restaurée par l'atelier Bastardoz situé en région parisienne. Cette statue du sculpteur Carion a été offerte le 20 septembre 1908 par le gouvernement de la République en mémoire de 3 jeunes aubois dont les frères jumeaux Croala de Méry. La fondation du patrimoine nous a assisté pour le lancement de la campagne de dons et un grand merci aux généreux donateurs qui ont permis cette restauration.

Cette statue est unique, elle représente beaucoup plus qu'une œuvre d'art, elle représente le sacrifice, l'honneur, la probité, l'intégrité, la loyauté et le rester fidèle à ses convictions, celle de se battre pour le respect des hommes qui ont préféré ce qui était juste au péril de leur





Les inaugurations

La médiathèque Jean Monet

Le 28 juin 2024, nous avons honoré M. Jean Monet qui était une personnalité mérycienne de renom. Né à Troyes, sa mère de confession catholique était institutrice laïque, ce qui aujourd'hui semble banal. Mais aussitôt après la loi de décembre 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'était une position inconfortable qu'elle a su gérer avec autorité et fermeté dont Jean, l'aîné a incontestablement hérité.

Attiré par les études scientifiques, il pensa d'abord se diriger vers une carrière de pharmacien, puis sous l'influence d'un ami de la famille, il s'orienta finalement vers Maisons-Alfort à l'école vétérinaire où il s'y montra très brillant. Sorti second de la prestigieuse école en 1933, il devint vétérinaire, plus enclin à soigner le bétail plutôt que les animaux domestiques. C'est à Méry qu'il fit ses premiers pas chez le docteur Le François en 1938. Il reprit son cabinet suite au décès tragique de ce dernier et de son épouse dans un accident à Châtres et s'installa donc à Méry-sur-Seine.

Il se maria avec la nièce d'un ami confrère. Son union dura jusqu'à la mort de son épouse Marguerite en 1962, le laissant veuf avec 3 enfants. Il se remariera avec Micheline Jolain, jeune femme du terroir. Il consacra 38 ans de sa vie de 1945 à 1983 à exercé des fonctions municipales en tant que conseiller municipal, adjoint au maire et maire.

Durant toutes ces années, M. Monet a été à l'initiative de nombreux projets auxquels il participa avec clairvoyance, ses mandats se succéderont mais d'autres maires furent précurseurs et visionnaires comme lui.

Quelques réalisations qui ont à l'époque fait considérablement évoluer la commune :

- Création d'une zone industrielle pour l'installation d'usines
- Participation active à la création du collège de Méry
- Le camping
- Le tout à l'égout
- Le parking du cimetière
- La station d'épuration
- Le 1^{er} lotissement de Méry
- La création du nouveau centre de secours
- La rénovation en 1971 des vestiaires et douches du stade de Football.

M. Jean Monet était aussi un homme de culture. Ses nombreux voyages internationaux permirent à cet homme fort cultivé, d'observer et de glaner des idées utiles à notre commune rurale.

Président du Conseil de l'ordre des vétérinaires pour la région Champagne Ardennes, il a reçu les distinctions :

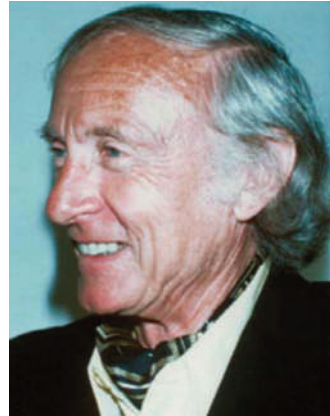
- Officier du Mérite agricole
- Chevalier du Mérite national

Un homme exceptionnel, chaque maire apportant une pierre à l'édifice, M. Monet a contribué brillamment à l'amélioration de la commune.

Il était aussi passionné de lecture. Homme de culture, voyageur intellectuel qui explorait les horizons du savoir et de la créativité, il collectionna plus de 1 000 livres. M^{me} Monnet a souhaité faire un don de plus de 125 de ces livres, collection remarquable qui va rejoindre la médiathèque dont 14 livres d'Agatha Christie, l'œuvre complète de Conan Doyle de 20 livres et de bien d'autres auteurs. Madame, nous sommes très honorés par ce don.

Dans un moment historique, il a été dévoilé la plaque commémorative en l'honneur de Jean Monet par un membre de sa famille.

La médiathèque de Méry-sur-Seine se nomme désormais « Médiathèque Jean Monet ».





Les inaugurations

La mairie

Le nouveau visage de la mairie reflète notre engagement. La rénovation de ce bâtiment a été confiée à un programmate, le cabinet J.P. Massonnet pour la partie faisabilité et programme. L'assistance à maître d'ouvrage à la SIABA avec un suivi de chantier assuré par M^{me} Stéphanie Boulard. Le cabinet d'architecte à Colomès-Nomdedeu, suivi par M. Nomdedeu, les bureaux d'études : EXACTEC, SETI, la coordination de sécurité : SOCOTEC et le contrôle technique à Qualiconsult.

Les entreprises : Masson, Alliance construction, OBS, Duet, Prunier, Ronzat, BigMat, Charrier, EGBI, Eco-Chauff, ENER 10, ERMHES LAMBERT, ont su mettre en œuvre ce que nous recherchions

Ce n'est pas simple de travailler sur un tel bâtiment, il fallait préserver l'architecture originale et la restaurer dans les règles de l'art, tout en intégrant des éléments modernes pour garantir une fonctionnalité optimale

Coût de la restauration 1.351.542 € TTC, soit 1.126.285 € HT, moins les subventions de 334.849 €, avec un reste à charge pour la commune de 791.436 €.

Le bâtiment date du 19^e siècle, construit en 1854 et inspiré de l'architecture du 18^e avec sa porte centrale et ses fenêtres cintrées.

Un peu d'histoire : En 1814, Napoléon enflamme Méry pour arrêter l'armée prussienne. En dédommagement, Napoléon fait un legs à la commune qui devait être de 1.000.000 de francs, mais l'empereur avait surévalué sa fortune.

Finalement un décret alloue 300.000 francs à la commune de Méry-sur-Seine. Une partie de cette somme fut utilisée pour la construction de cet hôtel-de-ville et d'une salle d'asile en 1859 (la salle des conférences), où de jeunes enfants étaient accueillis par deux ursulines.

Le solde a été employé en 1896 à la construction d'une école de garçons (maternelle) et d'une école de fille, (l'école élémentaire).

Il fallait garder l'authenticité des lieux tout en les modernisant.

Les moulures et les cimaises ont été restaurées remarquablement par l'entreprise Prunier.

La porte du maire a été doublée pour insonoriser le bureau. Des bureaux modernes et fonctionnels ont été créés avec une banque d'accueil agréable et très tendance qui permet de recevoir les administrés dans de bonnes conditions.

La restauration du 1^{er} étage s'est avérée très compliquée, il a fallu redescendre les portes du fait que nous avons retiré l'estrade pour que la salle soit accessible aux personnes à mobilité réduite et il a fallu construire un élévateur pour accéder au premier étage

Les plafonds à caissons ont été aussi nettoyés et laissés à l'état d'origine.

Pour parfaire cette salle, nous avons acheté des bancs et des fauteuils pour lesquels j'ai obtenu 70 % de remise.

Les bénévoles de la médiathèque ont nettoyé les bustes de Napoléon 1^{er} et de Napoléon 3 qui ont été retrouvés dans le grenier et qui trônent désormais majestueusement dans l'entrée de la mairie.

Nous avons également restauré l'intégralité du bâtiment de la « salle des conférences » ; salle aménagée en bureaux, salle de réunion et cuisine). Ces bureaux accueillent, pôle emploi, le médiateur de justice, les associations....



Une belle rénovation
qui était nécessaire.



Les inaugurations

Le stade

Une belle structure qui fut une belle aventure et une collaboration intelligente entre la CCSA et la commune de Méry-sur-Seine.

En effet, il y a presque deux ans, nous étions invités à une réunion d'échanges à Saint-Mesmin avec M. Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube. A cette époque, notre dossier était déjà prêt pour la restauration du terrain de football enherbé avec son vestiaire.

Lors de cette réunion, le président Pichery a évoqué la possibilité de créer sur notre territoire un terrain synthétique qui pourrait rayon-

ner sur plusieurs communes. J'ai donc proposé Méry-sur-Seine et l'ensemble des maires présents ont été également favorables.

Je tiens à remercier Loïc Adam, président de la CCSA à qui ce projet tenait à cœur et tous les conseillers communautaires qui l'ont validé.

Nous avons donc modifié le projet communal en cédant à l'euro symbolique une partie du terrain du stade à la CCSA pour y construire un terrain « tout temps » ainsi que des vestiaires.

Le budget qui était alloué au projet initial a été réaffecté dans la création d'espaces de loisirs et sportifs, ainsi qu'à la réfection d'un parking à hauteur du cimetière.



Ces équipements sont :

Un espace jeux pour les plus petits, il s'agit d'un pôle de sociabilisation où les parents et les enfants peuvent échanger.

Un terrain de handball, un terrain de tennis, un pumptrack que j'affectionne particulièrement avec un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés pour VTT, BMX et trottinettes..., trois terrains de pétanque, deux tables de ping-pong, d'une plate-forme enrobée avec des agrès dynamiques, sans oublier un parking de 46 places en pavés enherbés permettant l'infiltration des eaux et 2 places PMR en béton bitumeux.

Familial et convivial, cet espace public favorise le vivre ensemble, au-delà des loisirs ludiques et sportifs qu'il occasionne, il encourage le tissage de lieux sociaux entre les enfants et plus généralement entre les familles, un lieu de vie et d'échange accessible à tous.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par AC3I de Sainte-Savine et l'Assistance à maîtrise d'ouvrage par la SIABA de Troyes.

Le coût de ce projet pour uniquement l'aménagement des équipements autour du stade a été de 905.921 € TTC, 754.934 € HT, moins les subventions d'un montant de 403.905 €, soit un reste à charge pour la commune de 351.029 €.





Réfection à neuf de la rue Nationale et de la rue du Port

Lorsque la commune décide de refaire une rue, les travaux programmés ne se limitent pas à la pose d'un tapis d'enrobés neufs.

En effet notre démarche est de travailler sur le temps long et donc de reprendre l'ensemble des réseaux souterrains très souvent vétustes avant de refaire les enrobés.

Certes les coûts sont importants, mais nous travaillons au moins pour 50 ans et nous devons assurer à nos habitants des rues pratiques et sécurisées, mais aussi des réseaux en parfait état de fonctionnement. Pour ces deux rues, les travaux ont commencé par les interventions en 2023 du Cope eau potable et du Cope assainissement de Méry.

Les réseaux d'eau potable et branchements ont été repris par la régie du SDDEA pour un montant de 53.500 € HT et les réseaux d'assainissement par un sous-traitant du SDDEA, la société Sogea, pour un montant de près de 129.000 € HT

Ce fut ensuite le tour du SDEA qui, pour le compte de la commune, a enfoui les réseaux électriques et Télécom pour un montant total de 116.000 € HT (57.000 € à la charge du SDEA et 59.000 € à la charge de la commune).

Pour la réfection de la partie supérieure de la chaussée et le pluvial, la commune a confié le marché à la société Colas qui s'est avérée la mieux disante. Le chantier a démarré le 1^{er} mars 2024 pour se terminer en octobre 2024. Avant de couler les bordures un système de récupération des eaux de pluie et de gouttières a été installé.



La rue Nationale : Travaux terminés



La rue Nationale : Coulage des bordures



Rue Nationale/Rue de Bourdeaux : La pose des enrobés

A ce jour, les habitations sont raccordées et les nouveaux mâts d'éclairage ont été installés. Les anciens poteaux béton ne peuvent être enlevés car ils supportent les câbles Télécom pour lesquels la société Orange a prévu une intervention début 2025.

Pour cette partie de travaux le montant est de 430.000 € HT.

Ces travaux neufs représentant donc un coût total de 728.500€HT ont porté sur :

- Les réseaux d'eau potable et l'assainissement à la charge du Cope pour un montant de 182.500 € HT.

- Le réseau pluvial, les raccordements électriques, l'éclairage et internet (part communale), la pose des bordures et des enrobés, la signalisation horizontale et verticale à la charge de la commune pour un montant total de 489.000 € HT réglés sur fonds propres et sans emprunt.

- Les raccordements électriques et d'éclairage public à la charge du SDEA : 57.000 € HT.

Nous remercions les habitants de ces rues pour leur patience sur ce chantier long et complexe puisque c'est par les réseaux de la rue Nationale que sont alimentés toutes les maisons de la rue du Professeur Pinard.

Ces travaux apportent une véritable plus-value aux lieux, tant patrimoniaux que sur les usages partagés.

Il reste quelques aménagements à faire en bas de rue afin de rendre plus aisée la sortie des véhicules route de Soissons.

La rue Moyenne fait peau neuve



Rue Moyenne avant travaux



Rue Moyenne après travaux

Continuant son programme de rénovation des rues du centre-bourg, la commune a entrepris des travaux d'enfouissement des réseaux dans la rue Moyenne.

La pose des trottoirs étant relativement récente, ceux-ci ont été conservés. Par contre l'ensemble des réseaux de distribution électrique et de Télécom ont été enfouis.

Les anciens poteaux en béton ont été démontés et remplacés par des mâts d'éclairage plus fins munis de luminaires à Leds. Enfin un nouvel enrobé a été posé.

A signaler que cette opération a été faite en deux fois car la pose initiale comportant des défauts n'a pas été acceptée par la commune. Il a donc fallu décroûter et poser un nouvel enrobé aux frais de la société de travaux publics et non pas de la commune.

Le montant de l'ensemble de ces travaux réalisés par le SDEA est de 118.800 €, dont 63.800 € à la charge de la commune de Méry pour les réseaux électriques et la fibre et de 38.304 € TTC pour les enrobés.



Rue du Général Leclerc

Une voirie départementale sous surveillance et qui va nécessiter d'être refaite

Tous les usagers de la rue du Général Leclerc ont pu constater une récente et rapide dégradation de la rue, route départementale dont la réfection totale date de 2013.

Cette dégradation engendre des nuisances de bruit et un risque pour la sécurité notamment des deux roues.

Les causes sont multiples sous la chaussée au niveau des réseaux mais également en surface due par la charge exercée intensément par le trafic routier.

Une table ronde a été organisée fin octobre 2024 pour que les différentes maîtrises d'ouvrage s'accordent pour une réfection complète de la chaussée.

La position du Département sur la question de l'entretien des routes

La rue du Général Leclerc étant une route départementale, il appartient au département de l'Aube de la tenir en bon état de circulation.

L'examen récent a permis de constater l'apparition de fissures et de faïençage et de conclure à la nécessité de refaire entièrement les enrobés entre le pont de Seine et le panneau de sortie d'agglomération route de Mesgrigny.

Un budget devra être voté par le Conseil départemental dans ce sens pour le décroûtage et la reprise des enrobés en pleine chaussée

Cependant le Département constate que d'autres désordres souterrains entraînent des affaissements ponctuels de la chaussée et, en toute logique et bon usage des deniers publics, indique qu'il conditionne son intervention à la reprise de tous les désordres souterrains

Un trafic routier très important

Méry est un axe important de transit entre la RD 619 Troyes-Romilly-Nogent-Paris et l'autoroute A10 pour rejoindre Lille ou encore vers Épernay, Soissons et Reims.

C'est un itinéraire également fortement emprunté lors des campagnes agricoles de pommes de terre, oignons et betteraves vers Arcis-sur-Aube et Connantre.

Un comptage routier commandé par la commune au service des routes du département entre les 7 et 13 octobre 2022, indique un débit moyen journalier de 5.400 véhicules VL et 867 PL, soit un total de 6.267 véhicules par jour (deux sens de circulation confondus).

Quels désordres souterrains à reprendre ?

Eau potable et Télécom

En bordure de trottoir, une tranchée commune a été réalisée en 2014 pour la pose des réseaux d'eau potable et de Télécom. Des affaissements avaient déjà été constatés en 2016 probablement par un compactage insuffisant de la tranchée lors

de son rebouchage après pose des réseaux enterrés, qui eux n'ont pas subi de dégâts. Les travaux seront à la charge de la commune

On constate des effritements à certains endroits autour des bouches à clé pour la coupure des réseaux d'eau. Elles seront reprises par le SDDEA à la charge du Cope de Méry-sur-Seine

Assainissement

Concernant l'assainissement, la situation est plus complexe. En effet, lors des travaux de 2013, la canalisation de collecte des eaux usées n'a pas été changée sur toute la longueur de la rue.

Sur la partie comprise entre le pont de Seine et la rivière du Moulin une canalisation en fonte neuve a été installée. Sur cette partie des reprises mineures devront être faites.

Par contre de la rivière du Moulin à l'église, la conduite ancienne en amiante ciment n'a pas été changée en 2013 et les inspections télévisuelles font apparaître de nombreux problèmes de fuites qu'il y a lieu de régler avant la réfection de la chaussée en surface.

Nous constatons également qu'un certain nombre de regards d'assainissement (tampons), sont sous la bande de roulement des véhicules.

Les charges considérables induites par le trafic routier conduisent la déformation des couvercles et un déchaussement de certains d'entre eux.

Le chiffrage est en cours par le SDDEA et les travaux seront pris en charge par le Cope de Méry. Une première estimation indiquait un montant de travaux de 400.000 € HT dont l'Agence de l'Eau Seine-Normandie devrait financer une partie.



Nous avons déjà par le passé alerté les Méryciens sur la vétusté des réseaux qui auraient dû faire l'objet d'un plan pluriannuel et permanent de réfection rue par rue. Ce travail n'ayant pas été mené précédemment, la commune et le Cope se voient contraints de mobiliser les fonds communaux et ceux du Cope (provenant des factures d'eau et d'assainissement) pour rattraper dans l'urgence ces retards structurels.

Dans un premier temps, la commune va faire des travaux sur environ 75 % des points qui posent problème.

Ces travaux seront réalisés dans le courant du premier trimestre 2025 et se feront sur toute la longueur de la rue, en deux semaines et en circulation alternée pour les opérations suivantes :

- Sciage et décroûtage des zones dégradées
- Terrassement par aspiration des zones dégradées
- Remplissage en béton des fouilles
- Mise en œuvre de béton bitumineux
- Réalisation des jointoiments

Ces travaux représentent un montant de 23.940 € TTC



Les inaugurations

Réfection de la rue Montpellier

Des travaux nécessaires et très attendus

Dans le cadre de la poursuite de son programme de voirie, la commune va entamer début 2025 les travaux de voirie et réseaux divers de la rue Montpellier sur le même modèle que celui des rues Nationale et Chevalot.

Le plan de mise en accessibilité de la commune a en effet mis en évidence les dysfonctionnements de cette rue. Il s'agit d'une voie étroite en double sens avec stationnement en linéaire anarchique et trottoirs étroits nécessitant par endroits de marcher sur la chaussée.

L'objectif de cette réfection est d'assurer une continuité des différents espaces (chaussée, trottoirs) tout le long de la rue et de sécuriser la circulation et notamment le cheminement piéton.

Un programme visant à structurer et organiser l'espace public du centre bourg a préconisé de transformer la rue Montpellier en voie partagée. Cette solution permet de donner de l'espace aux piétons tout en conservant du stationnement en linéaire.

Dans un premier temps, le SDDEA (Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube) va réaliser des opérations de rénovation des branchements ou canalisations défectueuses des réseaux d'eau potable et d'assainissement pour un montant total estimé à 50.000 € HT qui seront pris en charge sur les budgets du Cope de Méry-sur-Seine.

A la suite, le SDEA (Syndicat d'Énergie de l'Aube) et Orange interviendront sur les réseaux

d'alimentation électrique, de télécommunication et d'éclairage actuels qui seront déposés et recâblés en souterrain. Les mâts d'éclairage seront remplacés et les luminaires neufs seront à Led. Ces travaux représentent un coût global de 116.000 €, dont 68.000 € pris en charge par la commune et 48.000 € pris en charge par le SDEA.



Rue Montpellier avant travaux



Rue Montpellier après travaux

Les demandes éventuelles d'alimentation en gaz de ville seront également traitées par GRDF.

Et pour terminer, la Société Colas, retenue dans le cadre d'un marché public, interviendra pour la remise à neuf de la chaussée et ses accotements, ainsi que la pose des enrobés. Le réseau des eaux pluviales sera également repris.

La chaussée sera en enrobé sur la quasi-totalité (environ 190 ml) et les trottoirs en béton désactivé, bordures et caniveaux en béton coulé en place.

Le montant total de ces travaux de voirie incluant les prestations du maître d'œuvre et de l'assistant à maîtrise d'ouvrage s'établit de 448.340 € TTC, 373.616 € HT, moins 10.000 € de subventions, soit un reste à charge pour la commune de 363.616 €.

Nous serons très vigilants auprès des entreprises qui ont la consigne de mettre en œuvre tout moyen nécessaire à la réduction de la gêne aux riverains pendant ces travaux et sommes à la disposition des propriétaires de cette rue pendant la durée du chantier.

La rue du Colonel Fossoyeux



Dans le cadre des travaux de la place Croala, la commune a décidé différents aménagements complémentaires en cours de chantier, profitant ainsi des prix du marché issu de l'appel d'offres. Entre autres, les travaux ont été prolongés rue Fossoyeux jusqu'à la rue Montpellier pour les enrobés et une place de parking supplémentaire a ainsi pu être créée à l'angle de cette rue.

Les réseaux d'eau potable ont donc été repris sur toute la rue jusqu'au chemin des Retranchements par le SDDEA pour le compte du Cope de Méry

Il a également été procédé à l'enfouissement des réseaux électriques, à la pose de nouveaux mâts d'éclairage et de luminaires à leds, et à l'installation par le SDEA d'une borne de recharge pour véhicules électriques pour le compte de la commune. C'est la deuxième borne de recharge à Méry après celle du parking Bourdeaux très sollicitée.





Le camping

Un succès prometteur



Depuis sa réouverture à la fin juin 2024, après quatre ans de fermeture, le camping municipal de Méry-sur-Seine, a connu un essor remarquable.

Avec plus de 2 250 nuitées enregistrées au 1^{er} décembre 2024, son succès dépasse largement les attentes, y compris celles de notre partenaire Camping-Car-Park.

En seulement cinq mois, le camping a généré un chiffre d'affaires de 30.000 HT dont les 2/3 reviennent à la commune, confirmant son potentiel économique et touristique.

Une nouvelle dynamique pour Méry-sur-Seine

Le camping, doté de 35 emplacements (dont 10 stabilisés et 25 classiques), a affiché complet à plusieurs reprises. Il est apprécié pour ses infrastructures modernes : accès à l'eau, à l'électricité, sanitaires, douches, et espaces enherbés stabilisés.

Cet environnement paisible et arboré, combiné à son emplacement

idéal en bord de rivière, séduit les camping-caristes et campeurs en quête de sérénité et de découvertes.

Outre son attrait pour les vacanciers, le camping joue un rôle clé dans l'économie locale. Les visiteurs, qu'ils soient de passage ou en séjour prolongé, soutiennent activement les commerçants de la commune.

Les boulangeries, restaurants, commerces alimentaires, et même les activités culturelles locales bénéficient directement de cette nouvelle affluence. Le camping devient ainsi un levier économique, tout en participant à la mise en valeur des atouts de notre territoire.

Un avenir plein de promesses

Face à cette demande croissante, la commune projette de développer encore l'offre d'hébergement, avec la création de 5 à 10 emplacements stabilisés supplémentaires.

Ce projet, destiné à répondre aux besoins des camping-caristes, sera particulièrement adapté à la période hivernale, garantissant une fréquentation continue toute l'année.

Un travail d'équipe et une réussite collective

La réussite de ce projet résulte d'un effort collectif. Nous remercions notre partenaire Camping-Car Park, le maître d'œuvre Vistamo, ainsi que les entreprises Adam et EGBI, qui ont contribué à la rénovation et à l'aménagement de ce site.

Un immense merci également aux campeurs et visiteurs, dont la confiance et l'enthousiasme sont la clé de ce succès.

Une commune attractive et dynamique

Le renouveau du camping illustre la volonté de la commune de Méry-sur-Seine de dynamisme économique et de qualité de vie.

Ce projet participe à renforcer l'attractivité de notre territoire, tout en offrant un cadre apaisant et naturel, tant apprécié par les habitants que par les visiteurs. Le coût : 279.973 € TTC, 233.310 € HT, moins 139.483 € de subventions, soit un reste à charge pour la commune de 93.827 €.





Travaux de réhabilitation prévus en 2025 rue du Colonel Fossoyeux

Un rappel des faits

Le 28 décembre 2022 au petit matin, un incendie s'est déclaré dans une maison située rue du Colonel Fossoyeux à Méry-sur-Seine. Le sinistre, dont l'origine semble être partie au rez-de-chaussée, s'est rapidement propagé jusqu'aux combles, détruisant entièrement la toiture. Heureusement, l'occupant, un homme vivant seul, a pu sortir indemne de cet événement dramatique.

Grâce à l'intervention rapide d'une vingtaine de sapeurs-pompiers, le reste de l'édifice a pu être préservé, limitant ainsi les dégâts.

Cependant, des mesures de sécurisation ont été nécessaires, et certains locataires ont dû être relogés en urgence.

Une volonté de réhabilitation

Face à cet événement, la commune a pris une décision forte : réhabiliter et moderniser les logements touchés. Après des études approfondies de faisabilité menées par le cabinet d'architecture ADS, un projet a été élaboré. Celui-ci vise à restaurer le bâtiment tout en respectant son architecture d'origine.

Les travaux prévus

- Révision et reprise de la charpente et de la couverture : reconstruction de la toiture détruite ;
- Mise aux normes : électricité, plomberie et sanitaires modernisés ;

- Changement des menuiseries extérieures : pour améliorer l'isolement et la sécurité ;

- Doublages intérieurs : afin d'en préserver l'authenticité architecturale des façades ;

- Rafrâichissement intérieur : peinture, sols et finitions pour un cadre agréable et fonctionnel.

Planification et financement

Les demandes de subventions ont été déposées pour soutenir ce projet important. Les travaux, dont le début est prévu au deuxième semestre 2025, devraient permettre de rendre ces logements à nouveaux habitables et aux normes actuelles.

Une vision pour l'avenir

Ce projet de réhabilitation illustre la volonté de la commune de préserver son patrimoine tout en assurant un cadre de vie sûr et confortable pour ses habitants.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce chantier qui contribuera à la revitalisation de notre commune. Coût estimatif : 679.153 € TTC (nous sommes en attente des notifications concernant les subventions).





Le canal des Moulins

Le dossier avance, l'ouvrage devrait être créé en 2026

La Seine, en amont de la commune de Méry-sur-Seine, sur le finage des communes de Méry-sur-Seine, Mesgrigny et Vallant-Saint-Georges, disposait d'un ouvrage permettant d'assurer l'alimentation du canal du moulin en rive gauche de la Seine, qui rejoignait notamment le moulin de Méry-sur-Seine.

Afin d'affiner la répartition et notamment en hautes eaux, l'ouvrage répartiteur de la Seine était complété par l'installation d'un vannage à l'entrée du canal du moulin dénommé aujourd'hui ouvrage de « La Carcanerie ».

Cet ouvrage a fait l'objet de plusieurs interventions au cours du temps afin de gérer au mieux l'alimentation du canal au gré de l'hydrologie et des usages de l'eau sur le canal.

L'ouvrage présent en Seine a aujourd'hui disparu, mais il persiste une partie de la structure génie civil de l'ouvrage de la Carcanerie.

Un règlement d'eau avait été établi le 16 juillet 1873, complété par un arrêté le 24 juin 1983 qui prescrivait le maintien d'un niveau minimum de retenue dans le canal de l'ancien moulin (réserve à incendie) de Méry-sur-Seine, avec la pose de repères indiquant les altitudes de ces niveaux, niveau maximum de retenue et niveaux minimum. Les documents anciens précisent que la manipulation des ouvrages permettait de réguler l'entrée d'eau dans le canal et

d'éviter les inondations dans le quartier bas de Méry-sur-Seine. De nombreux courriers indiquent que lorsque le canal était fermé par l'ouvrage de la Carcanerie, il n'y avait plus d'eau dans le canal, lorsqu'il était ouvert, les terres étaient inondées. Aujourd'hui, il ne reste que des vestiges de l'ouvrage qui régule moins l'entrée d'eau dans le canal.

Au cours des dernières crues d'importances de 2013 et 2018, deux habitations et plusieurs jardins, garages et dépendances ont été impactés par les débordements provenant du canal. La commune a entrepris dès 2014, le nettoyage des fossés dirigeant l'eau du canal vers des fossés d'irrigation de l'autre côté de la route départementale en inondant les terrains jusqu'à Châtres et facilitant ainsi la décrue.

L'étude de génie civil finalisée en 2019 a mis en évidence la présence d'un ouvrage dans un état de délabrement avancé. La reprise de cet ouvrage en s'appuyant sur la structure existante n'est donc pas envisageable.

Au regard de ces éléments, soucieuse des modalités de répartition entre la Seine et le canal du moulin et en tant que propriétaire de l'ouvrage, la commune souhaite assurer la création d'un nouvel ouvrage de répartition intégrant les enjeux de gestion des milieux aquatiques.



Les objectifs retenus pour la création d'un nouvel ouvrage sont :

- Assurer la répartition des eaux en toutes eaux
- Restaurer la continuité écologique sur l'ouvrage (non assurée en étiage actuellement)
- Limiter l'augmentation de l'aléa en dessous de Q10 à Q30

Proposer un aménagement rustique permettant de :

- Limiter les manoeuvres et l'entretien nécessaires
- Réduire sa sensibilité aux embâcles

- Assurer sa pérennité dans le temps

Le coût estimatif complet de ce projet est évalué à 293.890 € HT (352.668 € TTC) dont pour les études préalables suivantes : 29.000 € HT (34.800 € TTC) se décomposant comme suit :

- Avant-projet 21.500 € HT (25.800 € TTC)
- Inventaires faune et flore 2.000 € HT (2.400 € TTC)
- Inventaire unio crassus 5.500 € HT (6.600 € TTC)

Nous pensons obtenir 80% de subvention entre l'État, l'agence de l'eau Seine Normandie et la Région.



Réouverture de la noue des «Prés neufs» à Méry-sur-Seine

Coûts : 5.000 € - Financement : 80% AESN - Indicateur : 1 km de linéaire restauré



La noue des Prés neufs (vue partielle)

Enfin, la stagnation de l'eau dans ce milieu favorise la prolifération des moustiques.

Les travaux visés

Les travaux souhaités visent la réouverture de la noue des Prés neufs afin de restaurer son libre écoulement.

Pour cela, un traitement de la végétation située dans le lit de la noue sera réalisé par les agents du SDDEA et la partie aval sera recreusée par terrassement sur un linéaire de 200 m sur la base de son ancien tracé.

Le suivi des actions

Afin d'évaluer l'amélioration du fonctionnement de la noue suite aux aménagements, le SDDEA réalisera un suivi par drone lors des crues afin d'observer les écoulements sur le secteur.

Le contexte

La GEMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations dite Gemapi est une compétence que l'Etat a confié aux intercommunalités.

Concernant les communes de la CCSA celle-ci a transféré l'exercice de cette compétence au SDDEA.

La CCSA détermine le montant de la taxe Gemapi adossée à la taxe foncière.

Le montant des taxes collectées permet de réaliser des travaux selon les choix motivés par l'assemblée du Bassin Seine Aval au sein de laquelle M Banach est élu au poste de Vice President



La noue des Prés neufs

La noue des Prés Neuf située sur la commune de Méry-sur-Seine appartient au réseau secondaire de la vallée de la Seine.

Son alimentation en eau lors des crues lui donne un rôle de régulateur et de potentiel frayère pour la faune piscicole.

L'étude de la vallée a mis en évidence un dysfonctionnement sur ce milieu.

L'eau ne peut plus circuler dans la noue du fait d'une végétation qui s'est développée dans le lit suite au manque d'entretien des propriétaires et au comblement de son lit sur sa partie aval.

De ce fait, l'eau qui rentre dans la noue ne peut s'évacuer, ce qui entraîne un maintien de la ligne d'eau pouvant impacter les inondations sur la commune et empêche le ressuyage de la vallée lors de la décrue.

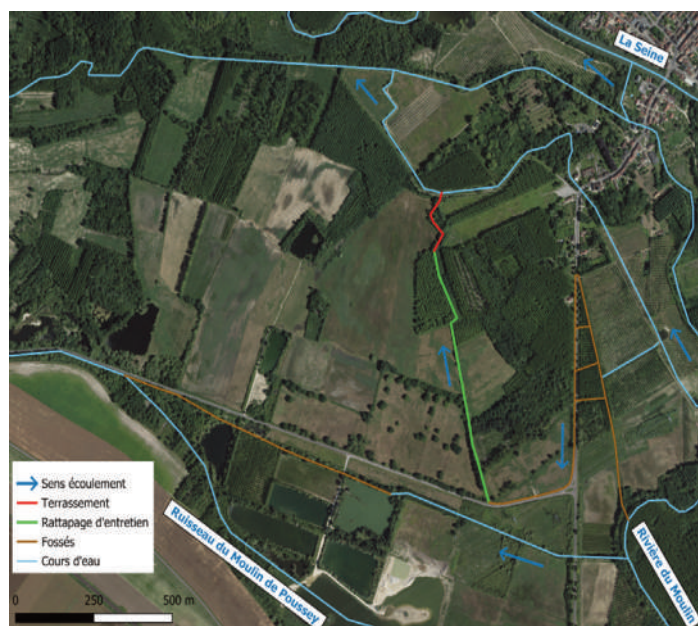


Schéma des travaux





L'éclairage public

Les économies

Depuis le début du mandat, la commune s'est engagée très fortement sur l'enfouissement des réseaux et sur le remplacement des mâts d'éclairage avec luminaires à Leds.

La commune, étant adhérente du SDEA, bénéficie d'une remise importante sur travaux.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des travaux confié par la commune au SDEA.

Le montant total des travaux réalisés est à ce jour de 883 900 € pour une participation de la commune à hauteur de 458.577,21 €.

L'objectif de 100% d'éclairage à Leds sera atteint avant la fin de ce mandat. Il a été l'objet d'un travail intense avec les agents et ingénieurs du SDEA que nous remercions.

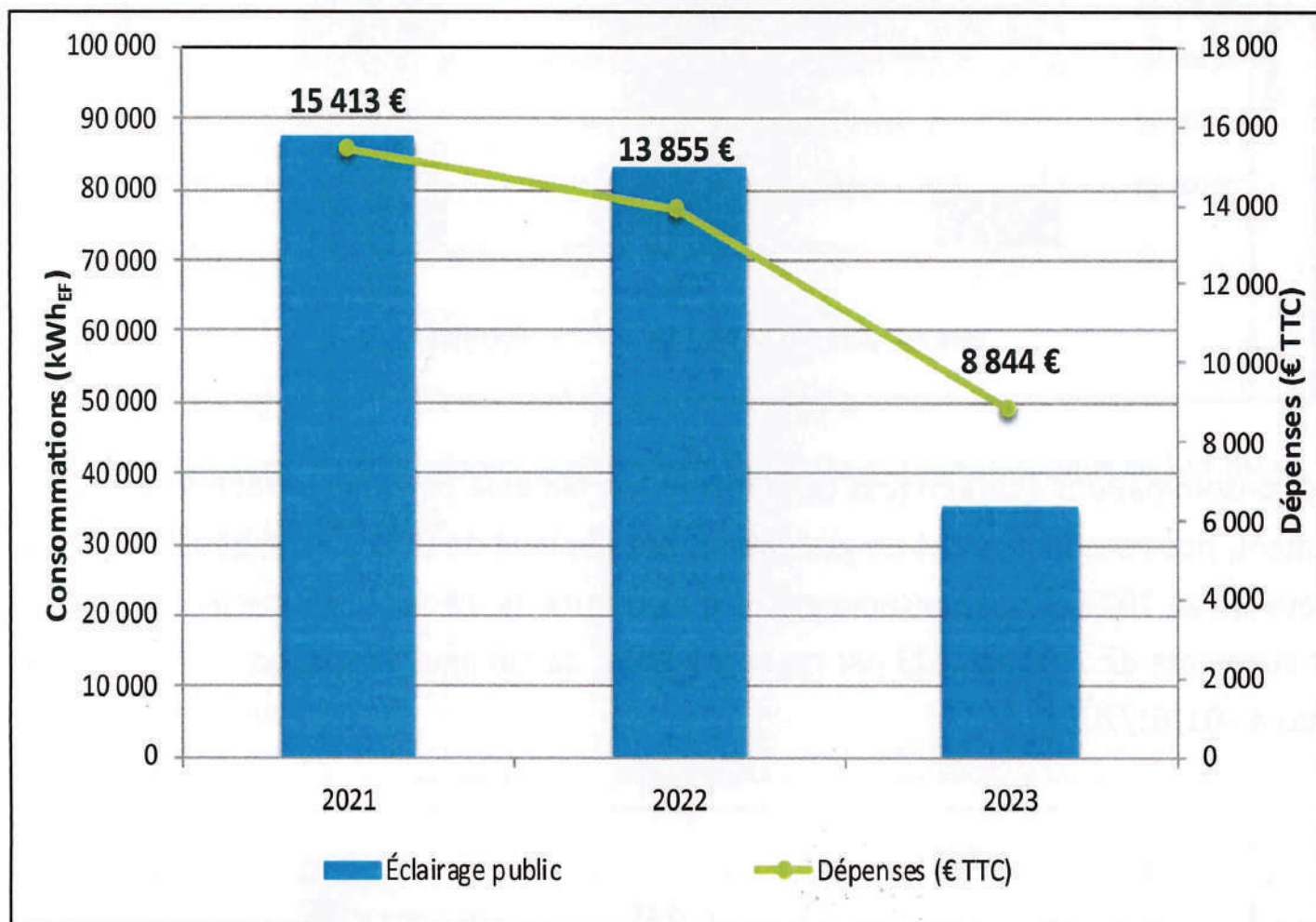
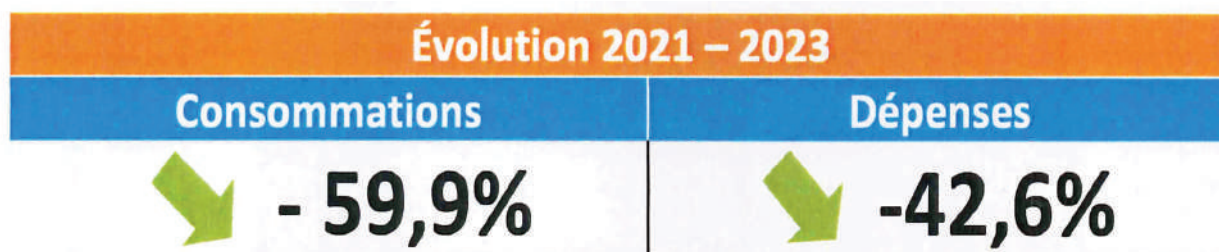
Il reste encore de nombreuses rues où l'enfouissement des réseaux est attendu depuis très longtemps.

La commune a, au cours des 5 dernières années, mis les bouchées doubles pour rattraper ce retard et peut déjà annoncé que les prochains travaux d'enfouissement concerneront la rue Montpellier et l'avenue de Verdun.

L'éclairage public est alimenté par vingt et une armoires électriques. Une armoire peut alimenter une à trois rues.

L'éclairage fonctionne par moyen d'horloges Astro Theben programmables. Il se peut qu'il y ait des décalages entre les horloges.

L'éclairage est programmé de 6 h 30 à 7 h 30 et de 17 h 30 à 22h, sauf les carrefours qui restent allumés la nuit.





L'éclairage public

Un engagement fort pour rendre la commune plus attractive et plus économe

Depuis le début du mandat, la commune s'est engagée très fortement sur l'enfouissement des réseaux et sur le remplacement des mâts d'éclairage avec luminaires à Leds.

La commune, étant adhérente du SDEA, bénéficie d'une remise importante sur travaux.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des travaux confié par la commune au SDEA.

Le montant total des travaux réalisés est à ce jour de 883 900 € pour une participation de la commune à hauteur de 458.577,21 €.

L'objectif de 100% d'éclairage à Leds sera atteint avant la fin de ce mandat. Il a été l'objet d'un travail intense avec les agents et ingénieurs du SDEA que nous remercions.

Il reste encore de nombreuses rues où l'enfouissement des réseaux est attendu depuis très longtemps.

La commune a, au cours des 5 dernières années, mis les bouchées doubles pour rattraper ce retard et peut déjà annoncer que les prochains travaux d'enfouissement concerneront la rue Montpellier et l'avenue de Verdun.

L'éclairage public est alimenté par vingt et une armoires électriques. Une armoire peut alimenter une à trois rues.

L'éclairage fonctionne par moyen d'horloges Astro Theben programmables. Il se peut qu'il y ait des décalages entre les horloges.

L'éclairage est programmé de 6 h 30 à 7 h 30 et de 17 h 30 à 22h, sauf les carrefours qui restent allumés la nuit.

| Situation des travaux | Total travaux SDEA | Montants versés par la commune |
|---|--------------------|--------------------------------|
| RENFORCEMENT Eclairage public RUES DU JUMELAGE ET DU GAL DE GAULLE - RUE ET IMPASSE DES GREVES | 37 600,00 | 17 495,99 |
| RENFORCEMENT Eclairage public ROUTES ARCIS SOISSONS RUE PROF PINARD MAURICE PAREZ GAL DE GAULLE | 52 000,00 | 24 948,10 |
| POSE SYSTEMES ET COFFRETS DE RACCORDEMENT ILLUMINATIONS TEMPORAIRES | 6 800,00 | 2 731,50 |
| ENFOUISSEMENT DU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE RUE NATIONALE ET RUE DU PORT | 116 000,00 | 59 000,00 |
| EXTENSION DE L'INSTALLATION DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC parking Bourdeaux | 6 800,00 | 3 399,26 |
| BORNE DE RECHARGEMENT DES VEHICULES ELECTRIQUES PARKING DELAITRE | 1 800,00 | 1 800,00 |
| RENFORCEMENT ECLAIRAGE PUBLIC RUE CHEVALOT - | 137 000,00 | 62 352,36 |
| RENFORCEMENT ECLAIRAGE PUBLIC RUE MONTPELLIER | 116 000,00 | 68 000,00 |
| RENFORCEMENT ECLAIRAGE PUBLIC PLACE CROALA - PHASE 1 | 11 200,00 | 5 600,00 |
| RENFORCEMENT ECLAIRAGE PUBLIC PLACE CROALA - PHASE 2 | 4 000,00 | 2 000,00 |
| RENFORCEMENT ECLAIRAGE PUBLIC PLACE CROALA - PHASE 3 | 16 400,00 | 8 200,00 |
| RENFORCEMENT ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE PLANCY - | 11 100,00 | 5 550,00 |
| ENFOUISSEMENT DU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE RUE MOYENNE | 118 800,00 | 63 800,00 |
| ENFOUISSEMENT DU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE RUE DES MARTYRS DE LA LIBERATION - | 45 000,00 | 30 000,00 |
| RENOUVELLEMENT INSTALLATION COMMUNALE EP EN LED DE 17 RUES DE MERY SUR SEINE | 110 000,00 | 55 000,00 |
| EXTENSION INSTALLATION COMMUNALE éclairage public PARKING DU STADE | 24 000,00 | 12 000,00 |
| EXTENSION INSTALLATION COMMUNALE EP POUR CHEMINEMENT PIETON DU STADE | 24 400,00 | 12 200,00 |
| ENFOUISSEMENT DU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE RUE MOYENNE - TX COMPLEMENTAIRES RUE COLONEL FOSSOYEUX | 45 000,00 | 24 500,00 |



Rue de Verdun



Rue Nationale



Rue des Martyrs de la Libération



La sécurité

Règles de voisinage et respect de l'Environnement

Lutte contre le bruit

Les occupants et utilisateurs de locaux privés d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse, disqueuse, ... (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux jours et horaires suivants :

Les jours ouvrés : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : interdits

Arrêté préfectoral n° 08-2432 : sanctions pénales : les peines encourues en cas d'infraction aux dispositions particulières de cet arrêté et des dispositions qui en découlent sont des contraventions de 3^e classe.

L'entretien des trottoirs

Nous sommes au stade zéro phyto. Pour maintenir notre commune propre, il est essentiel que les riverains nettoient leur devant de porte (trottoir), balayent et ramassent les feuilles mortes sans les pousser dans le caniveau.

Ils doivent couper les branches des arbres débordant sur la voie publique en laissant une hauteur libre au dessous de 3,60 m pour le passage des cars et des poids-lourds sur la chaussée et de 2 m pour les piétons sur les trottoirs.

Les haies doivent être taillées selon le plan d'alignement et ne pas déborder sur les trottoirs.

En période hivernale, en cas de chutes de neige, ils doivent faire un passage pour les piétons sur le devant de leur propriété ou de leur location et y mettre du sel afin d'éviter les accidents.

Un défibrillateur dans le centre ville

En cas d'urgence, un second défibrillateur a été positionné en centre-ville sur la façade de l'espace socio culturel. Un autre se situe sur la façade à l'entrée de la salle des fêtes.



Les caméras de vidéoprotection

Les 13 caméras ont été installées sur les mâts prévus par la commune et le commandant de groupement de gendarmerie de l'Aube, toutes sont reliées à des écrans de contrôle, dans une salle spécifique de la mairie.

Seuls, le maire, le conseiller délégué à la sécurité, ainsi que la gendarmerie ont accès à cette salle et peuvent prendre connaissance des images en cas d'infractions ou délits pour leurs enquêtes.

Les caméras sont installées à chaque entrée de la ville pour contrôler en cas de vols, les entrées et sorties des véhicules avec prise des plaques d'immatriculations.

Les caméras sont installées de manière à ne pas visionner dans les propriétés privées, mais uniquement sur les voies publiques et les bâtiments de la collectivité.



Où sont-elles installées ?

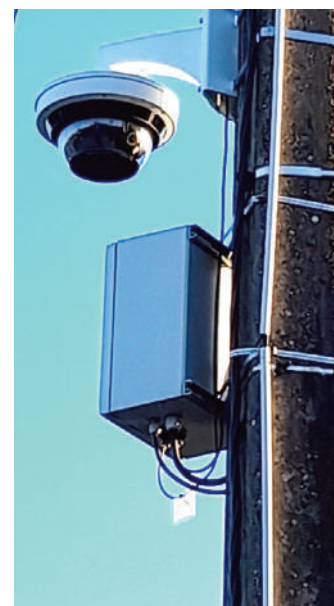
5 caméras à chaque entrée de la ville

- Route de Soissons, RD 373
- Route de Mesgrigny au parking de l'église
- Route de Droupt, accès château d'eau
- Route de Plancy, zone d'activités nord et déchèterie RD7
- Route d'Arcis, zone d'activités sud



8 caméras aux points stratégiques

- Route d'Arcis, RD 441
- Bâtiment de la mairie, place du 14 juillet
- Bâtiment de la mairie, rue de Grèves et rue de l'Hôtel-de-Ville
- Bâtiment socio-culturel, rue Delaître, carrefour route de Soissons
- Place Croala, pont de Seine, carrefour, rue du Colonel Fossoyeux, rue du Général Leclerc, chapelle Saint Louis
- Rue Pierre Labonde (collège)
- Rue Général-de-Gaulle (terrain multisports)
- Parking cimetière et accès au stade





Le patrimoine

La statue «Le volontaire»

Le 19 juin 2024 a été installée la statue du « Volontaire » avec son socle, sur la place Croala. Une fois les travaux de pose des pavés et la mise en place des bancs, la statue a trouvé sa place définitive au centre du bourg où elle est mise en valeur.

Au moment de la pose de la statue sur son socle, Mme Labille et M. Hugot ont posé dans un contenant en inox, la convention signée avec La fondation du patrimoine, la liste des généreux donateurs, les pièces de 1908 qui avaient été trouvées au démontage et des pièces de 2021 année de dépose et de 2024, année de repose.

Le 8 octobre 2024, un pupitre en inox brossé retraçant l'histoire des frères jumeaux Croala, Edmé et Jean Baptiste-Abraham a été installé au pied du monument.

La statue en bronze a été restaurée et protégée contre les intempéries et la pollution par plusieurs couches de cire.

Depuis 116 ans elle n'avait subi aucun traitement et la corrosion due aux éléments extérieurs avait attaqué le bronze.

Tous les 2 ans un nettoyage et une couche de cire chaude permettra de continuer de la protéger.

Le socle en pierre a été nettoyé. Il avait été offert à la ville de Méry-sur-Seine par le professeur Pinard, maire de l'époque.

Le 20 septembre 1908, l'inauguration de la statue a donné lieu à une grande fête réunissant la population suivie d'un banquet où de nombreuses personnalités étaient présentes : sénateurs, députés, conseiller général, conseillers d'arrondissement, préfet, sous-préfet, lieutenant de gendarmerie, inspecteur d'académie, ministre du commerce, ministre de la marine, tous accompagnés pour l'événement de la musique municipale.



La passerelle du canal de la Haute-Seine



Le 4 octobre 2022, la commune a déposé une candidature au programme national «Ponts 2» qui permet de faire un inventaire sur les ponts en France.

Le 29 juin 2023, notre candidature a été retenue, le 13 février 2024, une visite sur le terrain a eu lieu avec 2 techniciens d'un bureau d'études sur les ouvrages d'Art et le 14 juin 2024 le rapport suivant nous a été rendu sur l'état de la passerelle.

Structure métallique : Oxydée avec écaillage de la peinture anticorrosion.

Plancher : Lames de bois du platelage dégradées.

Culées de la passerelle : Disjointoiement localisé, végétation ponctuelle et quelques lacunes de pierres, corrosion avancée des garde-corps avec pertes de matières localement.

Conclusion : Ouvrage en état moyen, pas de problème de sécurité immédiate, poursuivre la surveillance régulière et l'entretien courant.

Prévoir de réaliser des travaux d'entretien préventifs à une échéance de 5 à 10 ans.

Dans le programme «Ponts 2», les travaux de restauration sont subventionnés jusqu'à hauteur de 60 %.

En 2025, la commune fera des études de travaux avec l'aide de «SOS ponts» pour nous orienter vers entreprises spécialisées. Un dossier complet devra être déposé fin du 1^{er} semestre 2025



Le château d'eau

Travaux de reprise de l'étanchéité de la cuve extérieure du réservoir sur tour de Méry-sur-Seine

Une des premières décisions de notre conseil municipal fût de transférer la compétence eau et la compétence assainissement au SDDEA le 2 janvier 2021.

En effet la gestion de ces deux compétences nécessite un savoir-faire et des moyens techniques et humains dont ne disposent pas les communes de notre taille.

Le Cope nouvellement créé a dû s'attaquer de suite à différents problèmes restés non résolus depuis sa mise en service en avril 2018.

Entre autres, des suintements apparus sous la cuve extérieure.

Dès lors les élus du Cope ont entamé les procédures afin de régler définitivement ce problème.

Ainsi, l'expertise de la cuve extérieure a montré que des problèmes d'application de la résine étaient à l'origine des défauts constatés.

Des tests sur le revêtement existant ont révélé qu'il n'y avait pas suffisamment de résine sur les voiles extérieurs de cuve et qu'une nouvelle étanchéité devait être mise en place pour stopper les fuites.

Des accords sont intervenus entre les parties et les travaux, totalement pris en charge par la garantie décennale de l'entreprise de construction du réservoir, d'un montant de 75 200 € HT ont enfin pu être programmés en octobre 2024.

Après vidange complète du réservoir,

ces travaux ont consisté à déposer le revêtement en place par sablage afin de retirer la résine existante et de mettre à nu le béton armé.

Ensuite, des tests d'adhérence ont été effectués afin de s'assurer que la résistance du béton armé était suffisante pour recevoir le nouveau revêtement.

Puis, les tests étant conformes, la totalité de la surface a été nettoyée et un nouveau revêtement d'étanchéité constitué d'un primaire d'accrochage, de plusieurs couches d'imprégnation et d'une couche de finition ont été posés.

Une fois le nouveau revêtement mis en place, un test d'étanchéité a été exécuté, la cuve a été nettoyée et désinfectée, puis l'eau a été analysée afin de s'assurer de sa conformité avant la remise en service du réservoir qui a eu lieu le vendredi 29 novembre 2024.

Lors de ces travaux, il a été constaté que la résine de la cuve intérieure présente les mêmes défauts que ceux précédemment constatés dans la cuve extérieure.

Le COPE a donc décidé de lancer la même procédure pour la réhabilitation de la cuve intérieure dans les mois à venir.



Le parking du stade

Une démarche d'amélioration progressive

Autrefois composé de concassé, le parking présentait plusieurs limitations : absence de marquage au sol, éclairage inadapté, et accès difficile pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Aujourd'hui, le site qui a bénéficié d'une refonte complète, intègre des places réservées aux PMR.

Les nouvelles places de stationnement ont été aménagées avec un revêtement perméable favorisant l'infiltration des eaux de pluie et s'inscrivant dans une démarche écologique.

Par ailleurs, des améliorations significatives, comme un éclairage optimisé et une signalisation

claire, renforcent la sécurité et le confort des usagers.

Ces travaux s'inscrivent dans un programme global de modernisation porté par l'équipe municipale depuis le début du mandat.

Ce projet traduit la volonté de la commune de faire de Méry-sur-Seine une référence en matière d'équipements publics adaptés et accessibles.

Le parking du stade joue un rôle crucial pour répondre aux besoins de stationnement au plus proche des équipements sportifs et pour les personnes venant honorer leurs proches au cimetière.





Les fêtes et cérémonies

Fête foraine

Le grand retour du printemps

Après une année d'absence en raison des travaux, la fête foraine a fait son grand retour au printemps, apportant avec elle malgré la pluie, une ambiance festive et conviviale. Pour le plus grand bonheur des petits et des grands, la place du 14 juillet s'est transformée en fête foraine durant le week-end de Pâques.

De nombreux manèges ont ravi les visiteurs avec des classiques incontournables comme la pêche aux canards, les manèges pour tout-petits, les autos-tamponneuses, ainsi que des attractions plus traditionnelles comme les jeux de tir.

Les gourmands n'ont pas été en reste, avec des stands de churros et de bonbons pour satisfaire toutes les envies sucrées.

Un retour tant attendu qui a permis à la commune de renouer avec la magie de la fête foraine pour des moments inoubliables partagés par petits et grands.

Fête nationale

Le 13 juillet, une soirée festive et lumineuse

Le 13 juillet, la commune de Méry-sur-Seine a célébré la fête nationale avec des événements joyeux et fédérateurs, marqués par la musique et la convivialité.

La place du 14 Juillet s'est métamorphosée en un lieu de fête et de réjouissances dès la soirée du 13 juillet. Les festivités ont débuté par de petites animations proposées par FS-EVENEMENT : quizz musical, tour de magie, structure de ballons, ... suivi d'un concert envoûtant orchestré par la société musicale de Méry-sur-Seine avec, au répertoire des musiques de film comme « le roi lion », « danse avec les loups ».

Ensuite, des lampions colorés ont été distribués, apportant une touche de magie, surtout pour les enfants.

À la tombée de la nuit, la traditionnelle retraite aux flambeaux a pris le départ, avec la participation enthousiaste des petits et des grands. Le défilé a traversé les rues de la commune dans une atmosphère féerique, illuminée par les lanternes et accompagnée de la musique de la société musicale.

Ce moment spécial a aussi honoré les résidents de la maison de retraite, un geste symbolique apprécié de tous. Le cortège s'est ensuite dirigé vers le port du canal où un spectaculaire feu d'artifice a illuminé le ciel, concluant la soirée en beauté.

Pour finir cette journée de festivités, un bal populaire a pris place, transformant la place du 14 Juillet en une grande piste de danse conviviale.

Les festivités de la fête nationale à Méry-sur-Seine ont su combiner musique et moments conviviaux, créant une véritable atmosphère de fête et d'unité, où habitants de tous âges ont partagé des souvenirs inoubliables dans la joie et la fraternité.



Foire et fête foraine

Retour au cœur de la ville le 13 octobre pour la 138^e foire commerciale



Après cinq ans de délocalisation en raison des travaux et de la pandémie, l'édition de 2024 de la foire commerciale a fait son grand retour au centre de la commune dans une ambiance conviviale et festive.

Les festivités ont débuté dès 10 heures avec une inauguration marquée par des discours chaleureux, des airs divertissants de la société musicale et des danses de l'Association CHOREAM, annonçant une journée riche en animations.

Le thème de cette année, "Les Pirates", a été l'occasion de découvrir un campement pirate du Cercle d'escrime ancienne, avec son grand bateau pirate de 10 m de haut, son décor, ses animations et ses spectacles, ont recréé un véritable tableau plongeant les visiteurs dans un univers de batailles navales et de piraterie.

Parmi les temps forts de cette journée, on retrouvait une série de représentations du spectacle « Le trésor des pirates » mêlant théâtre, escrime de spectacle, cascades et fusillades, qui ont captivé les spectateurs et les ont transportés dans l'atmosphère palpitante du monde de la piraterie.

Les animations se sont succédées tout au long de la journée, avec des jeux d'énigmes, découverte du bateau pirate, chamboule-tout, cartes et dés, contes.

Les plus jeunes ont également été gâtés avec une structure gonflable et des activités ludiques, tandis que les passionnés de véhicules ont pu admirer une exposition de voitures tuning.

Parallèlement, la place du 14 Juillet a été le théâtre d'une fête foraine, avec ses manèges et attractions modernes, ainsi que des stands gourmands pour tous les goûts.

Les exposants ont enrichi l'événement avec des créations artisanales, des innovations technologiques et des produits du terroir, offrant ainsi aux visiteurs un large éventail de découvertes et d'explorations.

La diversité des stands a permis de mettre en valeur des produits locaux et artisanaux, tout en contribuant au succès de cette journée festive.

Cette foire n'a pas seulement été un événement commercial, mais aussi un moment de partage et de convivialité, renforçant les liens sociaux et mettant en valeur le dynamisme de la commune grâce au travail des bénévoles du comité de foire.

Les visiteurs ont ainsi pu profiter d'une journée animée, ensoleillée et pleine de découvertes.



Les fêtes et cérémonies

Le marché de Noël



Cet événement tant attendu a une nouvelle fois réuni petits et grands dans une ambiance festive et chaleureuse, marquant officiellement le coup d'envoi des festivités de fin d'année.

Les visiteurs ont pu flâner parmi une trentaine de stands proposant une variété de produits artisanaux tels que des bijoux en pierre naturelle, des créations textiles et tricots pour des cadeaux uniques faits main ou des décorations de Noël originales, des lampes artisanales ou bien encore des bougies aux senteurs gourmandes pour embellir la maison.

L'Association des parents d'élèves a ravi les gourmands. Outre les stands, de nombreuses activités ont rythmé cette journée. Dès l'ouverture du marché, Mickey a accueilli les visiteurs.

Les enfants ont pu également rencontrer le père Noël et prendre une photo avec lui et les élèves de l'école primaire ont eu droit à un goûter offert par la commune.

Pendant que les visiteurs profitaient des animations du marché, la chapelle recevait Dom Variétés pour deux récitals avec un répertoire mêlant variété française et chants de Noël.

Avec ses stands variés, ses animations pour tous les âges et ses moments musicaux d'exception, cette édition 2024 a une fois de plus confirmé le succès grandissant de cet événement incontournable.

Les commémorations

La cérémonie du 8 mai 2024

En hommage à la victoire de 1945 et aux victimes de la Seconde Guerre mondiale, a été présidée par M^{me} Carmen Labille. Le cortège, qui a débuté place du 14 Juillet, était composé de porte-drapeaux, de la société musicale de Méry-sur-Seine, de représentants locaux, ainsi que des administrés.

Le premier hommage a été rendu à la stèle des fusillés, en mémoire de Gabriel Gasner, Edmond Colson et Fernand Henri, trois jeunes de Méry-sur-Seine assassinés en 1944.

Un dépôt de gerbe a eu lieu avant un moment de recueillement. Le cortège s'est ensuite dirigé vers le monument aux morts, où un discours poignant de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire a été lu par M^{me} le maire, soulignant la victoire sur la barbarie et la paix retrouvée après la Seconde Guerre mondiale.

Après une minute de silence, la cérémonie s'est conclue par l'hymne national français, joué par la société musicale de Méry-sur-Seine et chanté par les administrés, rendant hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.



Hommage aux trois méryciens fusillés le 25 août 1944

Le 25 août 2024, une cérémonie poignante a été tenue à la stèle des fusillés de Méry-sur-Seine pour honorer la mémoire de trois jeunes résistants, Gabriel Gasner, Edmond Colson et Fernand Henry, assassinés par les forces allemandes en août 1944. Présidée par M^{me} Céline Lecocq, adjointe au maire, cette commémoration a rassemblé administrés et familles des victimes pour rendre hommage à ces héros de la Libération.

Après l'hommage des couleurs, effectué par M. Claude Bavoil, porte-drapeau, Mme Lecocq a prononcé un discours émouvant rappelant le courage et le destin tragique de ces jeunes hommes. Elle a évoqué la résistance de Gabriel Gasner, qui avait tenté de communiquer avec les forces alliées avant d'être capturé, torturé et tué avec ses camarades. Ces trois jeunes méryciens sont considérés comme des martyrs de la Libération, tombés pour la France en défendant la liberté et la justice.

Le discours s'est poursuivi avec un extrait de la brochure rédigée par Marcel Gasner, frère de Gabriel, qui a raconté les derniers instants des trois résistants.

En août 1944, ces jeunes hommes s'étaient engagés dans la résistance contre l'occupation allemande et, ce jour-là, ils partaient rejoindre le lieutenant Petit pour intégrer une compagnie de Forces Françaises de l'Intérieur. Leur mission a été tragiquement interrompue lorsqu'ils ont été capturés par une patrouille allemande entre Droupt-Saint-Basle et Méry. Après leur capture, ils ont été emmenés et fusillés près de la propriété Bénex à Méry-sur-Seine.

Après le dépôt de gerbe, un moment de recueillement a été observé en mémoire de Gabriel, Edmond et Fernand. L'émotion était palpable parmi les participants, qui ont entonné l'hymne national français, un dernier hommage solennel à ces jeunes hommes morts pour la liberté.

La cérémonie a été l'occasion de se souvenir du sacrifice de ces trois résistants, dont les noms sont gravés dans l'histoire de la Libération.

Une stèle érigée en leur honneur, face à la route des martyrs de la Libération, symbolise leur sacrifice. La croix de Lorraine, inscrite sur la stèle, témoigne du courage et de la détermination de ces hommes, dont l'engagement a permis de rapprocher la France de sa libération.

Comme le rappelle la brochure de Marcel Gasner, "Passant, souviens-toi, et va crier à ceux qui oublient que nous sommes morts pour leur salut".

En ce 80^e anniversaire de leur mort, Méry-sur-Seine a honoré la mémoire de ces martyrs, assurant ainsi que leur sacrifice ne sera jamais oublié.



Les fêtes et cérémonies

Le 11 novembre, commémoration de l'Armistice de 1918

Le 11 novembre 2024, la commune de Méry-sur-Seine a célébré le 106^e anniversaire de l'Armistice de 1918, marquant la fin de la Première Guerre mondiale. La cérémonie, empreinte de solennité et d'émotion a rassemblé un grand nombre de citoyens, d'élus, de représentants des anciens combattants, pour honorer la mémoire des soldats tombés pendant ce conflit tragique et rappeler l'importance du devoir de mémoire.

Le cortège, composé de la société musicale, des porte-drapeaux, des forces de l'ordre, des pompiers et de nombreux administrés, a débuté place du 14 Juillet. Il s'est ensuite dirigé vers la stèle dédiée aux héros de la Libération, où une gerbe a été déposée en mémoire des trois jeunes Méryciens assassinés le 25 août 1944.

Une minute de silence a été observée en hommage à ces martyrs, morts pour la France pendant la Seconde Guerre mondiale, avant que le cortège ne se rende au monument aux morts du cimetière.



La cérémonie au monument aux morts a été marquée par la lecture du message du ministre des Armées et des Anciens combattants, Sébastien Lecornu, et du ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, Jean-Louis Thierot, par M^{me} le maire de Méry-sur-Seine.

Ce message a rappelé la signification profonde du 11 Novembre, jour de la fin de la Première Guerre mondiale, symbole de la paix retrouvée après quatre années de guerre dévastatrice. Après un moment de recueillement, une gerbe a été déposée et une nouvelle minute de silence a été observée en hommage aux victimes de ce conflit.

La cérémonie a également été l'occasion de fleurir les huit tombes des anciens combattants de la Grande Guerre, une marque de respect et de reconnaissance pour ceux qui ont donné leur vie pour la paix.

Ces tombes ont été ornées des couleurs de la patrie, symbolisant l'hommage national rendu à ces héros.

Un vin d'honneur à la salle polyvalente a été offert en remerciement de la présence et de l'engagement des participants envers le devoir de mémoire. Ce moment convivial a permis aux habitants de se retrouver et de partager ensemble le souvenir de ceux qui ont combattu pour un avenir meilleur.

Cette commémoration du 11 novembre 1918 a été l'occasion d'honorer la mémoire des soldats de la Première Guerre mondiale mais également des héros de la Seconde Guerre mondiale par une exposition sur « La déportation dans l'ouest aubois - 1939-1945 » : Les 27 et 28 janvier 1944 soixante-quatorze juifs, hommes, femmes et enfants sont arrêtés dans l'Aube. Parmi eux, Etel et Alice Cuciuc, femme et fille du Dr Cuciuc, médecin généraliste de Méry-sur-Seine.



La mémoire d'Alice Cuciuc et de sa famille

Alice Cuciuc, née en 1939 à Méry-sur-Seine, aurait aujourd'hui 85 ans. Son histoire, tragique et poignante, témoigne des horreurs de la Seconde Guerre mondiale et de la persécution des Juifs. Fille de Marcel Cuciuc, médecin roumain, et d'Etel, elle fait partie de ces victimes innocentes de la Shoah, emportées dans l'indifférence et l'horreur du régime nazi.

La famille Cuciuc, arrivée en France en 1938, a vu sa vie bouleversée par les événements de la guerre. En 1940, alors que Marcel est prisonnier de guerre en Allemagne, son épouse Etel et leur petite Alice sont contraintes de quitter leur maison réquisitionnée par les Allemands. Elles trouvent refuge chez le curé de la paroisse, l'abbé Charmont, à Méry-sur-Seine. Mais les persécutions contre les Juifs s'intensifient avec la collaboration du gouvernement de Vichy, qui met en place des lois antisémites, dont l'obligation de porter l'étoile jaune à partir de 1942.

Le 27 janvier 1944, Etel et Alice sont arrêtées lors d'une rafle à Méry-sur-Seine. Les témoignages de l'époque racontent l'horreur de leur arrestation. Jean Flizot, témoin de la scène, se souvient de la petite Alice, enlevée des bras du curé et poussée dans une voiture, avant d'être emmenée vers l'inconnu. Après un passage à la Gestapo de Troyes, elles sont déportées à Auschwitz où, selon les recherches, elles seraient mortes le 15 février 1944, après un voyage interminable dans des conditions épouvantables.

Marcel Cuciuc, revenu d'Allemagne en 1945, apprend la disparition de sa famille. Dévasté par leur perte, il continue néanmoins son activité de médecin à Méry-sur-Seine jusqu'en 1956, avant de s'installer à Troyes. Là, avec son remariage, il trouve un nouveau soutien auprès de sa femme, Blanche, mais il portera le poids du deuil et de la douleur jusqu'à sa mort en 1999.

La mémoire de la famille Cuciuc reste vivante à Méry-sur-Seine et dans la communauté juive de Troyes, où le nom d'Alice figure parmi les déportés.

Deux plaques commémoratives, afin de rendre hommage à Etel et Alice, et de rappeler aux générations futures l'importance de la mémoire et de la tolérance, ont été posées par la municipalité en 2016 ; une à l'école maternelle dont elle porte le nom « Alice Cuciuc » ainsi qu'une deuxième sur le monument aux morts de Méry sur Seine. Le nom d'Alice, "Alice Cuciuc, 5 ans", également inscrit dans le mémorial de la Shoah, sera ainsi éternellement associé à l'hommage de générations à venir afin que l'on n'oublie jamais les souffrances endurées par ceux qui ont été persécutés pour leurs origines et leurs croyances.

Marcel Cuciuc, en léguant une partie de sa fortune à l'institut Rachi et à la communauté juive de Troyes, a voulu perpétuer le souvenir de sa famille et œuvrer contre l'ignorance et l'antisémitisme.

Le dépôt de plaques à Méry-sur-Seine, ainsi que les efforts pour honorer la mémoire d'Alice et de sa mère, soulignent la force de l'engagement citoyen et la nécessité de préserver l'histoire pour lutter contre l'intolérance.



L'école au verger

avec les élèves de CP et de CE1

Nous avons rencontré Mr Hugo et Mr Bachelier qui nous ont tout expliqué sur les arbres.

J'ai aimé planter les arbres et écouter les conseils. *July*

Des arbres que l'on a planté ont déjà 5 ou 6 ans. *Léonie*

Nous avons rencontré un nouvellier qui nous a aidé pour planter les arbres et au printemps on pourra revenir. *Alina*

J'ai appris que les petites lites de la terre sont utiles aux arbres. *Assiane*

J'ai appris que les arbres ont besoin de beaucoup d'eau mais pas trop. *Célia*

J'ai aimé quand il nous a appris que les vers de terre, il faut les laisser. *Emm*

J'ai adoré quand je mettais la terre dans le gros trou. C'était difficile car la terre était lourde.

Certains champignons sont bons pour les arbres. *Hugo*
Il faut éviter les produits chimiques. *Eloan*

Ce que j'ai préféré c'est de savoir que dans 4 ou 6 mois on pourra manger les fruits. *Anais*

Il fallait taper sur les tubes avec une masse pour pouvoir les enfoncer. *Axel P*

J'ai aimé prendre la pelle pour mettre la terre et heureusement j'avais des bottes. *Rosaly*

J'ai adoré le moment où j'ai vu un énorme ver de terre. *Raylan*

On a trempé les racines de l'arbre dans le produit avant de le planter. *Solomé*

J'ai appris qu'il fallait pas couper le bout des branches et qu'il faut toujours laisser le dernier bourgeon. *Camille*

Il faut laisser les vers de terre dans la terre car ils font des trous et c'est bon pour les arbres. *Jade*

J'ai aimé mettre le terreau. Il n'avait pas la même couleur que la terre. On l'a mélangé. *Chadic*

J'ai aimé tasser la terre pour que les racines s'engrènent bien dans le sol. *Théodorick*

J'ai joué avec la terre et on a planté des pommiers, des cerisiers et des poiriers. *AXEL N.*

J'ai appris que les pommiers vivent plus longtemps que les autres arbres. *Malin*

Et les poiriers ont besoin d'un trou profond car leurs racines vont plus profond. *Lucas*

J'ai adoré planter des arbres parce que l'on pourra avoir des pommes, des poires et des cerises l'année prochaine. *Clé*

Élections

des éco-délégués chez les CM1

Ce vendredi 29 novembre 2024, les 29 élèves de CM1 ont élu leur éco-délégués sous l'œil vigilant des éco-délégués de CM2 (élus l'an passé) qui ont joué le rôle d'assesseurs.

Durant une semaine, les affiches des candidats ont été placardées dans le couloir de l'école. Avant le vote, chaque candidat a dû présenter à l'oral ses projets devant les autres élèves de CM1 : banc de l'amitié, semaine sans emballage, pince pour ramasser les déchets, hôtel à insectes, plantation de bulbes...

Félicitations à tous les élèves qui se sont présentés et à leurs idées pour rendre l'école plus agréable !!

Les représentants élus sont : Yélan et Léo ; leurs suppléants Klyve et Lucas.



Participation au salon du livre de Troyes



La classe des très petite section/petite section a participé au salon du livre de Troyes en proposant des productions plastiques à partir des thèmes « drôles d'histoire » et « drôles de livres ».



Avec la participation des élèves de grande section

D'autres classes sont allées au salon du livre pour rencontrer un auteur...

La classe des CE1/CE2 s'est rendue au spectacle de marionnettes "Cubi Poter à l'école des sorcières" dans la salle du Troyes fois plus.

Ce spectacle rempli d'humour était proposé par la compagnie Crazy Comics Puppets.

Un petit tour à l'intérieur du salon a permis aux élèves de feuilleter quelques livres et d'observer certaines expositions proposées.



et des élèves de petite et de moyenne sections



Qui sommes nous ?

L'Association des Parents d'Elèves de Méry-sur-Seine est une équipe de parents volontaires et réunis sous les statuts d'une association de loi 1901.

Nous sommes rassemblés par notre volonté de donner un peu de temps et d'énergie pour offrir un cadre de vie et d'apprentissage op-

timal à tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire de Méry-sur-Seine.

Notre but premier est de financer des matériels, des projets et des sorties pour toutes les classes.

Mais, au-delà de l'intérêt financier, l'APEM veut également créer de véritables moments de rencontre et de partage pour les enfants et les familles en dehors du cadre de l'école.



Quelles sont nos actions ?

Nous organisons plusieurs rassemblements familiaux tout au long de l'année scolaire : concours de déguisements d'Halloween, vide-puériculture, chasse aux œufs de Pâques, fête des écoles...

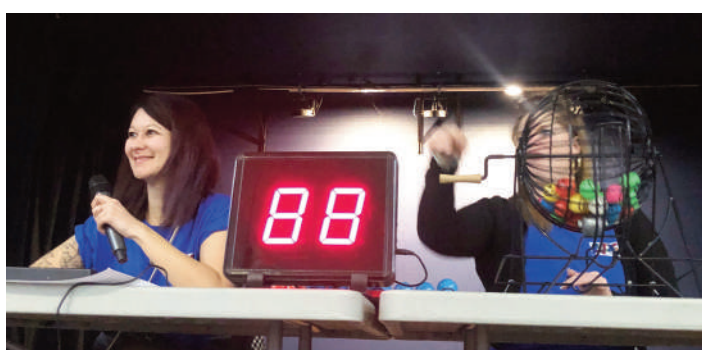
Des fonds sont également récoltés lors de deux ventes dans les écoles :

La première, à Noël, est une vente de sapins et de décorations de

Noël personnalisées par nos talentueuses mamans de l'association.

La seconde, à Pâques, est une vente groupée de chocolats des commerces de notre région.

Enfin, les parents bénévoles de l'APEM sont aussi engagés pour aider humainement les écoles et l'équipe pédagogique, comme lors de la photo de classe, ou de l'organisation de la fête de fin d'année.





APEM 2023-2024 : le bilan

Cette année 2023-2024 a été marquée par plusieurs moments forts :

Tout d'abord, et grâce au travail de Karen, la Mère Noël de notre équipe, nous avons réalisé une vente record d'objets personnalisés dans les écoles et lors du marché de Noël de la commune.

Ensuite, forts du soutien des enseignants et du directeur des écoles de Méry, nous avons organisé notre premier LOTO ! Le succès a été tel que cet événement sera renouvelé cette année, le samedi 15 mars 2025, et va vite devenir un incontournable de l'APEM.

Enfin, malgré une météo peu clémente qui nous avait déjà contraints à annuler la chasse aux œufs de pâques, nous



avons pu maintenir la fête de fin d'année des écoles le samedi 15 juin 2024 à la salle des fêtes de Méry-sur-Seine.

Un tour de force qui n'aurait pas été possible sans la collaboration conjointe des parents bénévoles, du personnel des écoles, et des équipes de la commune de Méry-sur-Seine.

Grace au soutien de tous, l'APEM a pu financer plus de 8500 € :

- d'équipements à l'école maternelle,
- de sorties et de projets dans toutes les classes de l'école élémentaire au cours de l'année
- de sorties de fin d'années pour tous les élèves de Méry-sur-Seine.

L'APEM vue par ses bénévoles

« Pour moi, l'APEM a été le moyen de rencontrer d'autres parents d'élèves dans une ville où je ne connaissais personne, mais aussi d'être au plus près des projets des écoles.

Je suis engagée depuis 1 an maintenant et j'apprécie particulièrement les valeurs de l'APEM et le dynamisme de l'équipe.

Nous avons également la chance d'avoir des échanges vraiment constructifs avec



l'équipe éducative, pour le bien-être des enfants. »

Charlène, nouveau membre du bureau de l'APEM

« L'APEM pour moi c'est : accompagner mon enfant dans sa scolarité, partager avec l'équipe pédagogique, découvrir des parents, créer des liens et de bons souvenirs ! »

Hélène, bénévole depuis 15ans à l'APEM





Un collège dynamique !

Le collège Pierre Labonde a débuté cette année scolaire 2024-2025 avec l'intégralité de ses effectifs enseignants, trente-deux professeurs, son équipe de vie scolaire avec une CPE et les cinq assistantes d'éducation, l'équipe de direction avec le principal, le principal adjoint et la secrétaire générale, les deux secrétaires ainsi que le pôle médico-social avec l'infirmière, l'assistant social et la psychologue, quatre AESH et l'équipe des dix agents territoriaux.

C'est grâce à l'engagement de tous les personnels que la rentrée a pu se dérouler dans un climat serein le 2 septembre dernier avec l'entrée des élèves de 6^e le lundi et les autres niveaux le lendemain.

C'est au total 452 élèves (464 en septembre 2023) qui ont fait leur rentrée toujours autour des valeurs de la République, de la laïcité qui restent au cœur des enseignements afin de former les élèves à devenir de futurs citoyens ayant la capacité de faire leurs propres choix, d'avoir la capacité de dire non et de s'engager dans des actions citoyennes.

Ces valeurs portées par l'école sont totalement d'actualité dans un monde avec de plus en plus de conflits et gangréné par les fausses informations et autres idées reçues qui aboutissent à exclure certains.

Considérer positivement ce qui est différent de soi est une force et doit être vu comme une richesse.

Nous allons nous intéresser à tout ce qui change et tout ce qui permet à l'élève de s'ouvrir à l'autre.

Les nouveautés 2024-2025 :

Le choc des savoirs dans les classes de 6^e et de 5^e a pour objectif de différencier les enseignements de français et de mathématiques en favorisant la composition des groupes de compétences;

Ainsi, suite aux évaluations nationales de 6^e et aux évaluations réalisées en classe de 6^e pour les élèves de 5^e, des groupes de compétences sont constitués avec un plus petit nombre d'élèves pour les élèves repérés en difficulté. Il s'agit d'individualiser davantage les enseignements dans ces deux disciplines afin d'aider des élèves ayant les mêmes difficultés.

Parallèlement, les élèves ayant un bon niveau se retrouvent dans des classes plus chargées. L'ambition est d'accorder plus d'attention aux élèves en difficulté grâce à de petits effectifs et d'approfondir avec des élèves ayant davantage de compétences.

Dans tous les cas et quelque soit le niveau du groupe, la progression est commune dans ces deux disciplines ainsi que les évaluations de fin de chapitre. Les professeurs ont construit une progression commune en amont de la rentrée et se voient fréquemment afin de faire le point sur le programme et le niveau des élèves.

De petits ajustements pourront avoir lieu à la fin de chaque trimestre avec des élèves qui pourront basculer d'un groupe à l'autre. Le bilan sera fait lors des conseils de classe.





Le collège

Enfin, tous les élèves de 6^e bénéficient du dispositif Devoirs faits avec des enseignants volontaires. Les élèves peuvent donc, sur ces heures, avancer dans leurs devoirs ou se faire expliquer les cours qui ont posé des difficultés.

Cette attention particulière portée aux élèves de 6^e est complétée par les sensibilisations effectuées par les enseignants, la CPE ou des associations extérieures comme Addictions France sur l'utilisation des portables, l'usage des réseaux sociaux et les risques qui en découlent.

Sensibiliser dès le plus jeune âge peut permettre une prise de conscience, c'est pour cela que les explications sont aussi données aux parents qui assistent aux réunions de rentrée. L'utilisation importante des réseaux peut aboutir à un risque de cyberharcèlement contre lequel toute la communauté éducative cherche à se mobiliser.

Le dispositif de lutte contre le harcèlement intègre désormais le cyberharcèlement et une vigilance particulière se fait jour au collège mais aussi dans les familles dans le cadre de la co-éducation.

Ce protocole de lutte contre le harcèlement est connu de tous et une équipe de professeurs et de personnel de vie scolaire est particulièrement formée pour intervenir lorsqu'une situation est connue.

La pause numérique est venue compléter ces actions depuis la rentrée avec la demande faite aux élèves de ranger leur portable dans leur sac et la possibilité pour chaque adulte de dire à un élève, qui a son portable dans sa poche, de le ranger dans son sac.

Une réelle cohérence existe dans les différents éléments qui constituent ce protocole de lutte contre le harcèlement avec une nécessaire adaptation en fonction des nouvelles pratiques.

Enfin, dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, un autre protocole est mis en place, celui de la santé mentale. Un personnel, un enseignant volontaire, a été formé afin d'expliquer aux membres de la communauté éducative ce qu'est un élève en mal-être, quels sont les signes et ce qu'on peut faire dans cette situation. Il peut alors proposer à la famille de s'orienter vers tel ou tel professionnel extérieur à l'établissement.

Ces protocoles forment un tout afin de favoriser la réussite des élèves et de leur permettre de bien vivre ensemble durant les quatre années de collège.

Bien vivre le collège, c'est aussi s'ouvrir culturellement.

L'ouverture intellectuelle :

L'année 2024 a été marquée par l'engagement du collège, de ses enseignants et des élèves dans la pratique sportive liée aux jeux olympiques. En effet, l'établissement a vu l'aboutissement d'une implication de quatre années avec des élèves très motivés qui ont pu découvrir de nombreux sports notamment dans les infrastructures construites par le département pour les jeux olympiques.

Le collège a d'ailleurs accueilli la flamme olympique académique les 11 et 12 avril 2024 ce qui a permis de mobiliser tous les élèves autour des valeurs portées par l'olympisme. Enfin, pour les élèves investis depuis quatre ans, ils ont pu assister à une épreuve paralympique le vendredi 6 septembre et ainsi, d'une certaine manière, parti-

ciper aux jeux olympiques. Les valeurs de tolérance et de respect des autres sont une réalité que nous faisons vivre au quotidien dans le cadre de la politique d'inclusion mise en place.

Tout comme l'inclusion, l'ouverture culturelle est au cœur des apprentissages et positionnée en bonne place dans le projet d'établissement. En effet, ouvrir les élèves à d'autres horizons c'est-à-dire découvrir la culture à l'extérieur de l'établissement et faire intervenir des artistes au collège nous semble indispensable.

Les élèves pourront suivre deux projets artistiques globaux : autour de la musique baroque et avec la pratique des arts du cirque en EPS. Plusieurs artistes viendront présenter et incarner dans des mini-concerts, l'art baroque, auprès des élèves de 6^e. Ceux-ci en rencontreront aussi à l'extérieur du collège.

Enfin, des élèves de 4^e bénéficieront de la venue d'une compagnie de cirque afin de pratiquer dans ce domaine. S'ouvrir intellectuellement c'est aussi pouvoir échanger avec d'autres élèves, d'autres pays. C'est ce qui est réalisé dans le cadre de la mobilité virtuelle, le dispositif Etwinning, qui permet d'échanger avec des élèves et des enseignants étrangers sur les traditions ou les pratiques culturelles des pays concernés.

Ce type de pratique est complété également par la mise en valeur des langues vivantes avec la semaine des langues vivantes (menus à thème, ateliers de langues étrangères, décorations). Cette large mobilisation pour faire découvrir ce qui nous entoure se concrétise aussi sous la forme de voyages scolaires par exemple en Allemagne et en Angleterre.

La découverte du patrimoine normand sera l'occasion pour les élèves de 3^e de réviser le DNB sur le terrain autour de la thématique de la seconde guerre mondiale. Enfin, des voyages plus thématiques autour de la pratique du ski (Alpes du Nord) ou de la pratique du chant (Burlats) sont une autre manière, pour les élèves volontaires, de s'ouvrir à ce qui n'est pas le quotidien.

Cette ouverture que nous voulons est marquée également dans le domaine du développement durable avec l'obtention du label E3D avec le tri à la cantine, le tri dans les salles de classe, le composteur ainsi que l'accueil de trois poules au sein du collège grâce au partenariat avec la ferme pédagogique de Méry-sur-Seine.

Pour bien s'occuper des poules, une formation a été dispensée à des élèves volontaires, les éco-délégués, particulièrement engagés dans les projets qui permettent de sauvegarder la planète et de préserver le vivant.

Dans le même ordre d'idée, un projet scientifique vient d'être mis en place avec l'installation d'une station météo. Concrètement, les élèves font des relevés quotidiens de températures, de quantité d'eau tombée et de la vitesse du vent afin d'établir des tendances à moyen et long termes. Ces relevés sont ensuite mis sur des graphiques visibles de tous grâce au travail mené avec les professeurs de sciences.

En conclusion, l'année 2024 a été très riche pour les élèves.

L'année 2025 s'annonce de la meilleure des manières avec comme objectifs la réussite des élèves, la volonté de tous qu'ils se sentent bien au collège et que chacun puisse travailler dans de bonnes conditions.





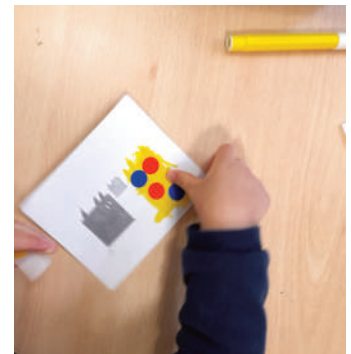
Ateliers Yunko - Janvier



Bébés lecteurs - Février



Histoire en l'air - Mars



Cluedo géant - Avril



En partenariat avec la Médiathèque de l'Aube (MDA), un après-midi Cluedo géant a été organisé le 13 avril à l'espace socio-culturel.

Les nombreuses familles inscrites représentant cinquante enquêteurs se sont affrontées avec enthousiasme pour trouver le coupable.





Partir en livre

Pour ses dix ans, l'action « Partir en livre » s'est installée dans les murs de la médiathèque le 4 juillet dernier autour du thème sport et jeux. Cette matinée a été organisée en coopération avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Les assistantes maternelles, les familles et les enfants de l'école maternelle ont pu profiter des différentes activités et découvrir le livre sous toutes ses formes. Tapis à histoire, fabrication de médailles et drapeaux, parcours de motricité, atelier pour la création collective avec une artiste de IMAJ, ... qui ont su enchanté petits et grands.

Les ateliers en juillet



L'après-midi, place à une sieste musicale « dessinée » dans la salle des fêtes. Cette activité était ouverte à tous, petits et grands. Tapis et chaises étaient installés pour recevoir les parents et les enfants venus avec leur plaid et leur doudou (pour les plus petits).

30 enfants accompagnés d'une quinzaine d'adultes se sont laissés porter par la musique jouée en direct par William.

Pendant ce temps, Judith a dessiné le visage des enfants endormis.

Une fois la musique terminée, tout le monde a pu découvrir les dessins de Judith et ainsi admirer le travail de l'illustratrice.

Les enfants ont pu repartir avec leur dessin.

Pour clôturer cette journée, un goûter a été offert par la médiathèque. Une librairie de Troyes proposait à la vente des livres de Judith qui s'est prêtée avec plaisir à une séance de dédicaces.

La sieste musicale



Protection Maternelle Infantile



Le jeudi 18 juillet en matinée, la médiathèque a proposé diverses animations à destination des enfants de 6 ans et +.

Une 1^{ère} animée par l'illustratrice Judith Gueyfier, une 2^e par le musicien William Hountondji pour l'atelier percussions et une dernière par la médiathèque.

Pour l'atelier avec Judith, une explication était faite de son travail. Elle a présenté un livre qu'elle a illustré. Neuf enfants et huit adultes étaient installés pour la confection d'un carnet d'accordéon qui est devenu un carnet d'oiseaux.

L'illustratrice les a guidé pas à pas. Chaque personne a ainsi dessiné des oiseaux (colibri, rouge-gorge, ...) et a terminé son carnet par un poème. Les graines d'artistes ravis sont repartis avec leur création.

Les deux autres ateliers étaient réservés pour deux groupes d'enfants de l'accueil de loisirs.

Un groupe était avec William qui est musicien depuis 20 ans. Il leur a fait découvrir des instruments de musique, qu'ils ont essayé et pour finir, ils ont pu jouer tous ensemble.

Un autre groupe était avec Noëlle, bénévole à la médiathèque, qui leur a lu des histoires sur les oiseaux, proposé des coloriages sur les jeux olympiques.

Adeline de la MDA leur a fait découvrir des livres de Judith. Les deux groupes d'enfants se sont ensuite inversés. Ce fût pour tout le monde une très agréable matinée.





La médiathèque

L'atelier d'automne en octobre



L'atelier nature en octobre



L'atelier de Noël



Les bébés lecteurs en décembre



Les bénévoles

Une équipe indispensable au bon fonctionnement de la médiathèque

En effet avant d'arriver en rayon, les documents passent par les mains habiles de Noëlle Bordet qui s'affaire à les couvrir ou à les réparer.

Pour accueillir les classes, Edith Girost et Noëlle Bordet se font un plaisir d'effectuer le prêt et le retour des livres aux enfants des écoles qui viennent tous les quinze jours avec leur classe.

Nicole Thomas, quant à elle, vient régulièrement toutes les semaines pour ranger les livres en rayon et ponctuellement vient aider à faire les activités proposées par la médiathèque.

Afin de les remercier pour leur implication tout au long de l'année, M^{me} Labille, maire de la commune a tenu à les honorer le 8 janvier à la médiathèque où des douceurs leurs ont été offertes suivi d'un verre de l'amitié en présence de M. Frédéric Lambert, adjoint délégué à la vie culturelle et de M^{me} Daisy Simonnot, responsable de la médiathèque.



Convention avec la Médiathèque Départementale de l'Aube

Nous avons signé le 19 octobre dernier avec la Médiathèque Départementale de l'Aube, le renouvellement de la convention de partenariat de lecture publique aux engagements partagés qui nous permet de renforcer le lien entre le département et la commune.

Grâce à cette convention, la médiathèque de Méry-sur-Seine peut bénéficier chaque année d'un fond de documents mis à disposition (3.000 livres, 200 CD, 120 DVD), de prêts d'outils d'animation (raconte tapis, bee bot, malle thématique...) que nous mettons également à disposition du centre de loisirs et aux classes.

De plus, nous bénéficions d'actions culturelles, comme en 2024 avec «Partir en livre», «Enigmes en bibliothèque», ou encore des ateliers d'auteurs (Yunko et Judith Gueyfier).

Nous profitons aussi d'actions de formation organisées par la MDA, des conseils d'un référent et de subventions.

Par ailleurs, nous avons été choisi par le Département pour être une médiathèque relais sur le secteur de la Communauté de Communes Seine et Aube.

De ce fait, nous avons signé un contrat d'objectifs de coopération locale, dont le but est d'effectuer sur ce secteur des actions communes dans le domaine de la lecture publique, d'être ressources de médiation et lieu de réunion, de bénéficier d'offres élargies avec notre partenaire rattaché (point de lecture de Vallant-Saint-Georges).



Spectacle

« Le roi et la danseuse de la boîte à musique »



C'est dans un univers féérique que plus d'une centaine de spectateurs a pu découvrir ce spectacle pour jeune public.

C'est grâce à l'initiative de la médiathèque que ce spectacle financé par la commune a pu avoir lieu.

Prévu à l'origine pour un public de 3 à 10 ans, les parents accompagnateurs des enfants, mais également les autres adultes présents, tout comme les résidents de l'Ehpad, n'ont pas boudé leur plaisir tant la drôlerie était présente due au fait de la qualité du jeu d'acteurs et de leur communion avec le jeune public.

Mêlant à la fois le théâtre et la danse, c'est l'histoire de Gaspard, un bon roi qui est amoureux d'une danseuse dans une boîte à musique.

C'est un amour impossible et pourtant, pour prendre une forme réelle, cette danseuse invite le roi à un voyage dans le monde entier.



Programme 2025

Exposition

Du jeudi 16 janvier
au jeudi 27 février

« Il vole, il nage,
il grimpe »
de l'IMAJ UNESCO



Snoezelen

Jeudi 13 mars

**Séance de stimulation
sensorielle et de détente**
Pour les enfants jusqu'à 3 ans,
animée par «Les bulles d'Anaïs»

Ateliers découpeuse laser

Réalisation de marque-pages, porte clés,...



Animés par Roxane, conseillère numérique

Pour les enfants à partir de 8 ans :

- Mercredi 19 mars de 10h à 12h et de 14h à 16h
- Mercredi 26 mars de 10h à 12h et de 14h à 16h
- Mercredi 9 avril de 10h à 12h et de 14h à 16h

Pour les adultes :

- Jeudi 20 mars de 10h à 12h
- Jeudi 27 mars de 10h à 12h
- Jeudi 10 avril de 10h à 12h

Enigmes en bibliothèque

en avril (date à définir) à partir de 8 ans



Nouveau service proposé par la MDA

A compter de fin janvier, vous aurez la possibilité
d'emprunter des jeux vidéos
à la médiathèque, mais aussi demandé d'en réserver
lorsqu'ils seront dans une autre bibliothèque.



Merci au public du spectacle vivant

Depuis près d'une décennie, la commune et son centre culturel n'ont cessé d'accentuer leurs efforts pour vous faire découvrir des spectacles vivants dans différents lieux de notre village, que ce soit dans l'enceinte du camping pour la fête de la musique ou bien encore à la salle des fêtes pour des découvertes musicales ou des pièces de théâtre. Cependant, rien ne serait possible sans vous cher public.

Vous êtes tout à la fois spectateur et acteur de ces instants de partage unique et éphémère avec les artistes du spectacle vivant.

Sans eux, sans vous, rien de ces instants privilégiés, magiques et joyeux ne seraient possibles.

Alors tout simplement merci à chacun d'entre vous de venir, d'être là, avec eux et avec nous.

Les découvertes musicales



Blue Moon dans le cadre du Champ'Art Music Festival le 26 octobre



Monsieur Hibou et ses chouettes musiciens le 21 décembre



Le duo ADN le 21 décembre

Les pièces de théâtre



Les Trétaux du Val de Scène



Troupe de Marigny-Le-Châtel



Les comédiens du Terre



Fête de la Musique 2024



Troupe Françoise Colson



Les Strongles



Eclipse



Les Initiés

Le point sur la Fête de la musique 2025

Où en sommes-nous de la programmation ?



Le vendredi 20 juin, ce sera «Zeppo» qui reviendra nous voir pour un récital inédit d'1 h 30 en apéro-concert.

Depuis sa dernière venue à Méry-sur-Seine en 2023, Yves Jamait l'a de nouveau invité dernièrement pour faire la 1^{re} partie d'un de ses concert et Manu vient de sortir son 2^e album «Memento mori», une pure merveille.

Puis ce sera le groupe de glam rock «Harsh»; connu également sous le nom de «Wild Lions» quand il présente ses compositions qu'il accompagne de reprises, qui prendra possession de la scène.

Régulièrement en tournée internationale, aussi bien en tant que tête d'affiche qu'en première partie pour des groupes mondialement connus (Anvil, Sortilège, The New Roses, Blackrain, Inglorious, Adam Bomb...), «Harsh» jouit d'une grande expérience de la scène avec plus de 100 concerts en tournée à son actif.

Sans nul doute, un très grand moment de rock auquel il faut s'attendre avec près de 3 h de concert.

Le samedi 21 juin, ce sera «Dom variétés» qui interprétera des reprises de chansons françaises pour l'apéro-concert de 19 h à 20 h 30.

Pour clôturer en beauté cette 6^e fête de la musique, les recherches sont toujours en cours,...on cherche, on cherche, alors à suivre.





Centre Communal d'Action Sociale

Participation à la cotisation des adhésions à une association sportive ou culturelle

Instauré depuis 2021 et sur justificatif, les membres du CCAS ont renouvelé pour la saison 2024/2025, l'aide de 30 € accordée aux Méryciens scolarisés qui ont pris une adhésion dans une association sportive ou culturelle. L'association doit se situer sur le territoire national.

Pour l'exercice 2023/2024, le CCAS a validé 35 adhésions pour un montant de 1.050 €



Bourse suite à la réussite d'un examen avec mention

La réussite à un examen est une étape cruciale dans le parcours et la poursuite des études. Les membres du CCAS ont souhaité valoriser et récompenser les jeunes méryciens pour leurs bons résultats, preuve du travail fourni tout au long de l'année pour la réussite avec mention à un examen de type : CAP, brevet des collèges, BEP, Bac,...

les montants accordés : Mention assez bien: 50 €, mention bien : 100 €, Mention très bien : 150 €.

Le 21 septembre à la salle des fêtes, les membres du CCAS ont remis à chacun un diplôme. M^{me} Le Maire a tenu à les féliciter chaleureusement. La cérémonie s'est clôturée par un verre de l'amitié.

C'est donc 21 récompenses qui ont été remises dont : 3 mentions très bien à Yoni Bouziane-Vogny, Joachim Schuler, Keytleen Cligny, 8 mentions bien à Théo Baudoin, Lya Roy, Jessie Baptiste, Lorine Hernandez, Laëtitia Thomas, Hugo Vergeot, Marie Verjot, Romane Lemure et 10 mentions assez bien à Esteban Dusuel, Amaya Gutierrez-Coulonnier, Juliette Roy, Noé Banach, Léa Fessard, Nathan Journé, Justine Noël, Sarah Roche, Timoté Selmire, Noah Verjot.

Chèques d'aides sociales au titre de l'année 2024

Les membres du CCAS ont validé la reconduction de l'aide financière à hauteur de 35 € par personne sous forme de chèques à consommer chez les commerçants de la commune.

Ces chèques seront distribués fin décembre 2024 à 29 familles pour un montant total de 2.070 €.

Repas des aînés 2024

Le traditionnel repas des aînés offert aux Méryciens de 70 ans et plus, s'est déroulé le 25 mars 2024 dans une ambiance festive. Un agréable moment de partage et de bonne humeur apprécié par tous et auquel nous sommes attachés.

49 personnes ont participé au repas dansant. Les membres du CCAS ont distribué 143 colis alimentaires aux personnes qui ont fait le choix de ne pas participer au repas.



En amont, M^{me} Carmen Labille accompagnée de MM. Joël Ruffier et Frédéric Lambert, se sont rendus au domicile du doyen M. Yves Prémontet pour lui remettre un colis gourmand. Quant à la doyenne, M^{me} Jeannine Corpelet, souffrante, la commune lui a également fait parvenir des petites douceurs.

Pour 2025, ce sera une première avec un déjeuner spectacle qui est prévu le samedi 1^{er} mars.

Les aînés, comme par le passé, pourront être accompagnés d'une personne de leur choix quel que soit leur âge si celle-ci peut justifier d'une domiciliation sur la commune de Méry-sur-Seine.

Dans le cas contraire, il sera demandé à l'accompagnant une participation de 40 €.



Création d'un verger familial Verger école

avec l'adhésion et la signature d'une convention
avec l'association les Croqueurs de pommes

M^{me} Carmen Labille a informé les membres du conseil d'administration de la signature d'une convention de mise à disposition à titre gracieux entre la commune de Méry-sur-Seine et le CCAS d'un terrain situé chemin rural dit du Goulard cadastré ZA 48, d'une contenance de 2 923 m² actuellement sans usage.

M^{me} la présidente a suggéré la création d'un verger familial – verger école.

Ce verger sera accessible à tous et fera l'objet d'un projet éducatif, notamment pour les écoles et le centre de loisirs.

Un devis a été signé pour la plantation de 150 arbustes, les plantations ont été réalisées par les agents communaux

Le 28 novembre, M Dominique Hugot, conseiller délégué à l'environnement a organisé sur place une réunion de travail, l'occasion pour les Croqueurs de pommes, de conseiller les agents pour la plantation concernant la disposition des arbres fruitiers. Ce même jour, deux classes ont été conviées et les enfants ont participé à la plantation de 20 arbres fruitiers.

En mars 2025, la fédération des chasseurs et la CCSA ont prévu de replanter une haie de 150 arbustes et en avril et mai 2025, il est prévu une semence de jachère fleurie sur une partie du verger.

Les subventions

Les membres du CCAS ont accordé au Secours populaire français très sollicité sur la commune de Méry-sur-seine, une subvention ordinaire de 500 € au titre de l'année 2024. Une subvention de 400 € a également été accordée à l'association familiale de Méry-sur-Seine pour financer une sortie à Paris pour les enfants.



Les associations



| | |
|-----------------------------|----------------|
| AAPPMA ROMILLY-MÉRY | 06 28 66 60 95 |
| ADMR | 03 25 46 68 94 |
| APEM | 06 48 69 88 26 |
| ASSOCIATION FAMILIALE | 03 25 21 24 65 |
| AKHILLEUS | 06 99 84 16 89 |
| AVIL | 06 79 80 33 30 |
| AU COEUR D'AGE | 06 81 01 31 61 |
| CHOREAM | 06 72 36 49 11 |
| COMITÉ DES FÊTES | 06 98 43 72 87 |
| COMITÉ DE FOIRE | 06 12 84 06 23 |
| DSP | 06 23 59 92 70 |
| ÉCHECS EN SEINE | 06 86 40 35 94 |
| FERME PÉDAGOGIQUE DE MÉRY | 03 25 21 24 33 |
| FOOTBALL CLUB SAINT-MÉZIERY | 06 33 32 66 11 |
| GÎTE LOISIRS MÉRY | 03 25 21 24 33 |
| GYM ADULTE | 06 19 75 07 73 |
| JUDO- OLYMPIQUE CLUB | 06 67 08 27 50 |
| LA BOULE MÉRYCIENNE | 07 67 20 36 84 |
| ZAMIS'COLORS | 06 62 19 26 81 |
| MÉRY BASKET CLUB | 06 60 34 62 92 |
| MONKEY'S FAMILY | 06 95 97 03 33 |
| SOCIÉTÉ DE CHASSE | 06 60 92 73 70 |
| SOCIÉTÉ MUSICALE DE MÉRY | 06 77 74 12 14 |
| WADO KARATÉ MÉRYCIENS | 07 78 69 16 42 |

Guide disponible à la mairie et à la médiathèque
ou téléchargeable sur le site
<http://www.mery-sur-seine.fr>

Directrice de la publication : Madame Carmen Labille
Infographie et mise en page : Frédéric Lambert - Impression : Imprimerie la Renaissance
Tirage : 900 exemplaires - Dépôt légal à parution
Mairie de Méry-sur-Seine - Tél. : 03.25.21.20.42

Changez d'air avec la DSP et ses randonnées découvertes



- Le jeudi : rendez-vous bassin du canal à Méry-sur-Seine, route de Soissons pour co-voiturage éventuel. Le départ de la randonnée est fixé à 8h45 (9 h15 de novembre à mars).
- Le samedi ou dimanche occasionnellement.
- Le mercredi, selon la demande, pour des enfants, à partir de 6 ans, désirant découvrir plantes et animaux. Horaires à fixer avec les participants(es).
- Nous avons également un séjour raquettes du 11 au 18 janvier à Arêches en Savoie.

La cotisation annuelle est de 12 €.

Si vous voulez nous rejoindre, se renseigner au 06 23 59 92 70. Une période d'essai d'une ou deux randonnées est proposée. Vous pouvez aussi, sur le site Panneau pocket, voir les informations. La présidente : Martine Lebeau-pin

Nous leur souhaitons la bienvenue



Laure Hamot

Après avoir travaillé pendant 10 ans dans le secteur privé, Laure Hamot a rejoint la fonction publique territoriale en 2009. Avant d'intégrer les effectifs de la commune de Méry-sur-Seine, elle a exercé successivement dans deux mairies en qualité d'agent administratif, puis de secrétaire de mairie. Elle occupe désormais les fonctions de gestionnaire administrative et comptable. Elle espère, par son travail, être un appui précieux pour toute l'équipe municipale.

Isabelle Valeyre

Forte de son expérience de plus de 20 ans d'agent territorial en animation dans une autre collectivité, c'est avec un réel plaisir que M^{me} Isabelle Valeyre nous rejoint en tant que responsable du service « Enfance et Jeunesse ». Souhaitant apporter aux enfants et aux familles fréquentant nos services en direction de l'enfance, la qualité dans nos accueils de loisirs extra et périscolaires avec sourire et bienveillance.





La mobilité solidaire

Un dispositif pour et par les habitants de la Communauté de Communes Seine et Aube

Depuis le 2 octobre 2024, un dispositif nommé « mobilité Solidaire » s'est lancé au sein de votre commune.

Qu'est-ce que la mobilité solidaire ?

- Un projet d'accompagnement à la mobilité en milieu rural.
- Un moyen de recréer du lien social, de retrouver un parcours de santé et de faire des sorties.

Quels sont les objectifs de a mobilité solidaire ?

- Lutter contre l'isolement social
- Pallier au manque de services de mobilité adaptés pour les personnes en situation de précarité
- Favoriser l'accès aux services de première nécessité
- Retrouver de l'autonomie.

A qui s'adresse le dispositif ?

- Aux personnes vulnérables et/ou isolées
- Aux personnes voulant retrouver une formation et/ou un emploi
- Aux personnes qui n'ont plus ou pas les moyens d'honorer leurs rendez-vous médicaux et/ou administratifs, qui n'ont plus la force ou le courage d'aller faire leurs courses
- Aux personnes qui auraient besoin de retrouver un lien et un échange avec d'autres personnes.



MOBILITÉ SOLIDAIRE

Une aide aux déplacements pour les habitants, par les habitants.

Fédération Familles Rurales de l'Aube
Au Rucher Créatif, 17 rue Colonel Driant,
10000 Troyes
fd.aube@famillesrurales.org
06 84 20 15 11



Si vous êtes dans cette situation, que vous connaissez quelqu'un qui aurait besoin de ce service ou que vous souhaitez devenir conducteur bénévole, n'hésitez pas à contacter M^{me} Alexia Georges au 06-84-20-15-11 ou par mail : fd.aube@famillesrurales.org.



Le compostage partagé

Conformément aux objectifs de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire dite loi AGEC et dans le cadre de ses actions en matière de prévention des déchets ménagers et assimilés, la Communauté de Communes Seine et Aube a, dès 2019, favorisé le tri à la source des biodéchets par son soutien financier à l'acquisition de composteurs individuels et la mise à disposition gracieuse de broyeurs végétaux dans les quatre déchèteries au bénéfice des habitants de la collectivité.

Une enquête interne a permis d'identifier qu'environ 30% des foyers, s'ils étaient prêts à trier leurs biodéchets, considéraient qu'ils ne pourraient pas assurer par eux-mêmes leur site de compostage (manque de temps, de compétence, d'envie, de place,).

La CCSA a donc complété ses initiatives par la mise en place de compostage partagé sur les communes du territoire.

24 sites dont 4 sur la commune de Méry-sur-Seine ont ainsi d'ores-et-déjà été instal-

lés et sont entretenus par une équipe composée d'un maître composteur et de 4 guides composteurs.

La CCSA est aussi à la recherche de « référents » bénévoles pour assurer également l'entretien de ces sites.

Si cela vous intéresse n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes Seine et Aube au 03.25.25.25.15.

Le gisement potentiel de déchets organiques détournés représente 30kg par an et par habitant.

Un des derniers sites de compostage mise en place devant la déchèterie de Méry-sur-Seine.

Composteurs fabriqués par l'entreprise Larbaletier située à Fontaine-les-Grès en matière IPRA (déchets plastiques et métalloplastiques 100 % recyclés !)

Belle démarche locale et écologique



Les points du compostage collectif à Méry :
Rue du Prieuré, rue du colonel Fossoyeux, quartier de l'Armanche, déchèterie

La conseillère numérique

Besoin d'aide sur votre téléphone, tablette ou ordinateur ?

Roxane, conseillère numérique à la Communauté de Communes Seine et Aube, vous accompagne sur vos outils numériques en vous apprenant les bases mais aussi pour approfondir vos connaissances.

Les possibilités d'apprentissage n'ont pas de limites, comme par exemple : vous ne savez pas comment transférer vos photos de votre téléphone, envoyer une pièce jointe par mail ou vous avez du mal à vous déplacer avec votre GPS ?

N'hésitez pas à contacter Roxane au 07.86.42.98.17 !

Les accompagnements peuvent se faire individuellement ou lors d'ateliers collectifs sur un thème bien précis. Ce service est entièrement gratuit, à bientôt.



CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services





CALENDRIER 2025

Collecte
des ordures ménagères
et des déchets recyclables
Sortir les bacs/sacs
la veille au soir

| JANVIER 2025 | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
|---------------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| 1 M Jour de l'An | 1 S Ella | 1 S Aubin | 1 M Hugues | 1 J Fête du Travail | 1 D Justin |
| 2 J Basile 01 | 2 D Prés. du Seigneur | 2 D Charles le B. | 2 M Sandrine 14 | 2 V Boris | 2 L Blandine |
| 3 V Geneviève | 3 L Blaise | 3 L Guénolé | 3 J Richard | 3 S Phil.,Jacq. | 3 M Kévin |
| 4 S Odilon | 4 M Véronique | 4 M Mardi Gras | 4 V Isidore | 4 D Sylvain | 4 M Clotilde |
| 5 D Épiphanie | 5 M Agathe 06 | 5 M Cendres 10 | 5 S Irène | 5 L Judith | 5 J Igor |
| 6 L Méline | 6 J Gaston | 6 J Colette | 6 D Marcellin | 6 M Prudence | 6 V Norbert |
| 7 M Raymond | 7 V Eugénie | 7 V Félicité | 7 L J-B. de la Salle | 7 M Gisèle | 7 S Gilbert |
| 8 M Lucien 02 | 8 S Jacqueline | 8 S Jean de Dieu | 8 M Julie | 8 J Victoire 1945 | 8 D Pentecôte |
| 9 J Alix | 9 D Apolline | 9 D Françoise | 9 M Gautier | 9 V Pacôme | 9 L L. Pentecôte |
| 10 V Guillaume | 10 L Arnaud | 10 L Vivien | 10 J Fulbert | 10 S Solange | 10 M Landry 24 |
| 11 S Paulin | 11 M ND de Lourdes 07 | 11 M Rosine | 11 V Stanislas | 11 D Estelle Jean.- | 11 M Barnabé 0 |
| 12 D Tatiana | 12 M Félix | 12 M Justine | 12 S Jules | 12 L d'Arc Rolande 0 | 12 J Guy |
| 13 L Yvette 0 | 13 J Béatrice | 13 J Rodrigue | 13 D Rameaux Maxime 0 | 13 M Mathias | 13 V Antoine de P. |
| 14 M Nina | 14 V Valentin Claude | 14 V Mathilde 0 | 14 L Paterne | 14 M Denise 20 | 14 S Elisée |
| 15 M Rémi | 15 S Julienne | 15 S Louise | 15 M Benoît-Joseph 16 | 15 J Honoré | 15 D Fête des Pères |
| 16 J Marcel | 16 D Alexis | 16 D Bénédicte | 16 M Anicet | 16 V Pascal | 16 L J. F. Régis |
| 17 V Roseline | 17 L Bernadette Gabin | 17 L Patrice | 17 J Vendredi Saint | 17 S Eric | 17 M Hervé |
| 18 S Prisca | 18 M Aimée | 18 M Cyrille | 18 V Emma | 18 D Yves | 18 M Léonce |
| 19 D Marius | 19 M Damien 08 | 19 M Joseph 12 | 19 S Pâques | 19 L Bernardin | 19 J Romuald |
| 20 L Sébastien | 20 J Isabelle | 20 J Printemps | 20 D Lundi de Pâques | 20 M Constantin | 20 V Silvère |
| 21 M Agnès | 21 V Lazare | 21 V Clémence | 21 L Alexandre | 21 M Emile | 21 S Été |
| 22 M Vincent 04 | 22 S Modeste | 22 S Léa | 22 M Georges | 22 J Didier | 22 D Alban |
| 23 J Barnard | 23 D Roméo | 23 D Victorien | 23 M Fidèle | 23 V Donatien | 23 L Audrey Jean- |
| 24 V François | 24 L Nestor | 24 L Cath. de Suède | 24 J Marc | 24 S Fête des Mères | 24 M Baptiste |
| 25 S Conv. de Paul | 25 M Honorine Romain | 25 M Annonciation | 25 V Alida | 25 D Bérenger | 25 M Prosper 26 |
| 26 D Paule | 26 M | 26 M Larissa | 26 S Jour de souvenir | 26 L Augustin | 26 J Anthelme |
| 27 L Angèle | 27 J | 27 J Habib | 27 D Valérie | 27 M Germain | 27 V Fernand |
| 28 M Th. d'Aquin 05 | 28 V | 28 V Gontran | 28 L Cath. de Sienne | 28 M | 28 S Irénée Pierre- |
| 29 M Gildas | | 29 S Gwladys | 29 M Robert | 29 J Ferdinand | 29 D Paul Martial |
| 30 J Martine | | 30 D Amédée | 30 M | 30 V Visitation | 30 L |
| 31 V Marcelle | | 31 L Benjamin | 18 | 31 S | |

Un doute
ou une question ?

03 25 25 25 15
www.ccseineetaube.fr

| JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE |
|----------------------|------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------|------------------------|
| 1 M Thierry | 1 V Alphonse | 1 L Gilles | 1 M Thér. de l'E. Léget 0 | 1 S Toussaint | 1 L Florence Viviane |
| 2 M Martinien | 2 S Julien Eymard | 2 M Ingrid Grégoire | 2 J Gérard | 2 D Défunts | 2 M François-Xavier 49 |
| 3 J Thomas | 3 D Lydie | 3 M Rosalie 36 | 3 V Fr. d'Assise Fleur | 3 L Hubert | 3 M Barbara |
| 4 V Florent | 4 L Jean-M. Vianney | 4 J Raïssa | 4 S Bruno | 4 M Charles 45 | 4 J Gérald |
| 5 S Antoine | 5 M Abel | 5 V Bertrand | 5 D Serge | 5 M Sylvie | 5 V Nicolas 0 |
| 6 D Mariette | 6 M Transfiguration 32 | 6 S Reine | 6 L Pélagie | 6 J Bertille | 6 S Ambroise |
| 7 L Raoul | 7 J Gaétan | 7 D Nativité 0 | 7 M Denis | 7 V Carine | 7 D Imm. Conception |
| 8 M Thibault | 8 V Dominique | 8 L Alain | 8 M Ghislain Firmir | 8 S Geoffroy | 8 L Pierre Fourier |
| 9 M Amandine 28 | 9 S Amour 0 | 9 M Inès | 9 J Wilfried Géraud | 9 D Théodore | 9 M Romaric |
| 10 J Ulrich 0 | 10 D Laurent | 10 M Adelphe | 10 V Juste | 10 L Léon | 10 M Daniel 50 |
| 11 V Benoît | 11 L Claire | 11 J Apollinaire | 11 S Thérèse d'Avila 42 | 11 M Armistice 1918 | 11 J Corentin |
| 12 S Olivier | 12 M Clarisse | 12 V Aimé | 12 D Edwige | 12 M Christian 46 | 12 V Lucie |
| 13 D Henri, Joël | 13 M Hippolyte | 13 S Croix Glorieuse | 13 L Baudoin Luc | 13 J Brice | 13 S Odile |
| 14 L Fête Nationale | 14 J Evrard | 14 D Roland | 14 M René | 14 V Sidoine | 14 D Ninon |
| 15 M Donald | 15 V Assomption | 15 L Edith | 15 M Adeline | 15 S Albert | 15 L Alice |
| 16 M ND Mt Carmel | 16 S Arnel | 16 M Renaud | 16 J Céline Elodie | 16 D Marguerite | 16 M Gaël |
| 17 J Charlotte | 17 D Hyacinthe | 17 M Nadège 38 | 17 V Jean de Capistran | 17 L Elisabeth | 17 M Gatien |
| 18 V Frédéric | 18 L Héliène | 18 J Emilie | 18 S Florentin | 18 M Aude | 18 J Urbain |
| 19 S Arsène | 19 M Jean Eudes | 19 V Davy | 19 D Crépin | 19 M Tanguy | 19 V Abraham |
| 20 D Marina | 20 M Bernard 34 | 20 S Matthieu | 20 L Dimitri | 20 J Edmond | 20 S Hiver |
| 21 L Victor | 21 J Christophe | 21 D Automne | 21 M Emeline | 21 V Prés. de Marie | 21 D Fr.-Xavière |
| 22 M Marie Madeleine | 22 V Fabrice | 22 L Constant | 22 M Jude | 22 S Cécile | 22 L Armand |
| 23 M Brigitte 30 | 23 S Rose de Lima | 23 M Thécle | 23 J Narcisse | 23 D Christ Roi | 23 M Adèle |
| 24 J Christine | 24 D Barthélémy | 24 M Hermann | 24 V Bienvenue | 24 L Flora | 24 M 52 |
| 25 V Jacques | 25 L Louis | 25 J Côte, Damien | 25 S Quentin | 25 M Catherine | 25 J Etienne |
| 26 S Anne, Joachim | 26 M Natacha | 26 V Vinc. de Paul | 26 D | 26 M Delphine 48 | 26 V Jean |
| 27 D Nathalie | 27 M Monique | 27 S Venceslas | 27 L | 27 J Sévrin | 27 S Sainte-Famille |
| 28 L Samson | 28 J Augustin | 28 D Michel | 28 M | 28 V Jacq. de la M. | 28 D David |
| 29 M Marthe | 29 V Sabine | 29 L Jérôme | 29 M | 29 S Saturnin | 29 L Roger |
| 30 M Juliette | 30 S Fiacre | 30 M | 30 J | 30 D Avent | 30 M Sylvestre |
| 31 J Ignace de L. | 31 D Aristide | | 31 V | | 31 M 01 |

Numéros utiles

Santé

| | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| Pharmacie | .03 25 21 21 54 |
| Groupe médical | .03 25 21 23 22 |
| Infirmières (Niverts-Deleltrez) | .03 25 21 11 51 .06 25 29 82 02 |
| Infirmières (Berdin-Leboeuf) | .06 09 89 97 53 |
| Masseur kinésith. - Mme Fantin | .03 25 24 93 64 |
| Ostéopathe | .06 38 43 76 99 |
| Ambulances Didier | .03 25 25 89 89 |
| EHPAD Résidence Delatour | .03 25 21 20 15 |
| ADMR La petite Seine | .03 25 46 68 94 |
| Assistante sociale/PMI | .03 25 37 04 77 |
| Opticienne - Mme Albera | .03 25 39 10 57 .07 89 29 54 31 |
| Sophrologue - Mme Breuil | .07 68 65 22 92 |
| Sophrologue - Mme Roy | .06 85 22 15 78 |
| Magnétiseuse - Mme Alviset | .06 84 43 83 51 |

Administrations

| | |
|--------------------------------------|-----------------|
| Mairie | .03 25 21 20 42 |
| Com. de Communes Seine et Aube | .03 25 25 25 15 |
| Centre Communal d'Action Sociale | .03 25 21 20 42 |
| Préfecture de l'Aube | .03 25 42 35 00 |
| Conseil départemental | .03 25 42 50 50 |
| Déchetterie | .03 25 21 55 62 |
| Gendarmerie | .03 25 21 21 04 |
| CDAD et conciliateur de justice | .03 25 21 20 42 |
| Centre des finances publ. de Romilly | .03 25 39 51 30 |
| Mission locale du nord-ouest aubois | .03 25 24 11 86 |

Enfance - Culture

| | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| Collège | .03 25 21 21 50 |
| École élémentaire | .03 25 21 44 02 |
| École maternelle | .03 25 21 14 73 |
| Resp. accueil de loisirs/garderie | .03 25 21 82 83 .06 99 84 03 31 |
| ITEP Home Plein Espoir | .03 25 21 60 65 .03 51 64 37 45 |
| Centre culturel-Médiathèque | .03 25 21 21 23 .06 99 84 16 89 |

Dépannage

| | |
|-------------------------------|-----------------|
| ENEDIS (Électricité) | .09 726 750 10 |
| GRDF (Gaz) | .0 800 47 33 33 |
| SDDEA (Eau et assainissement) | .03 25 79 00 00 |

Urgences

| | |
|-----------------|--------|
| SAMU | .15 |
| Police | .17 |
| Pompiers | .18 |
| Toutes urgences | .112 |
| SOS Médecins | .36 24 |

Manifestations locales Agenda 2025

Janvier

Jeudi 23 : Voeux du Maire

Février

Dimanche 2 : Concert - Société musicale

Dimanche 23 : Vide-puériculture - APEM

Mars

Samedi 1^{er} : Repas des aînés

Dimanche 2 : Thé dansant - Comité de foire

Dimanche 9 : Carnaval - Association familiale

Samedi 15 : Loto de l'APEM

Dimanche 23 : Théâtre avec la troupe de Marigny-Le-Châtel

Dimanche 30 : Loto - Secours populaire

Avril

Samedi 5 : Soirée 80's - Comité des fêtes

Samedi 12 : Loto - Au Coeur d'âge

Samedi 19 : Chasse aux oeufs - APEM

Samedi 26 : Repas-Spectacle - Zamis'Colors

Dimanche 27 : Un Dimanche à la Campagne - Ferme équestre

Mai

Dimanche 18 : Vide-grenier - Comité des fêtes

Juin

Vendredi 20 et samedi 21 : Fête de la Musique au camping

Samedi 21 : Fête de l'école au camping - APEM

Samedi 21 et dimanche 22 : Exposition autos/motos au parc de l'Itep - Monkey's Family

Samedi 28 : Spectacle de danse - Choréam

Juillet

Dimanche 13 : Retraite aux flambeaux, Feu d'artifice, Bal populaire

Dimanche 27 : Vide-grenier - Comité de foire

Septembre

Samedi 20 : Remises de récompenses aux étudiants par le CCAS ou Théâtre

Samedi 27 : Remises de récompenses aux étudiants par le CCAS ou Théâtre

Octobre

Samedi 4 : Soirée dansante avec Dîner-Spectacle «Cabaret»
Comité des fêtes

Dimanche 12 : Foire commerciale - Comité de foire

Novembre

Samedi 1^{er} : Bourse aux cartes postales - Comité de foire

Samedi 15 ou 22 : Concert musical - Festival Champ'Art 2025

Décembre

Samedi 6 : Marché de Noël ou Téléthon

Samedi 13 : Marché de Noël ou Téléthon



"Un complexe sportif moderne au milieu de la nature avec terrains de football, court de tennis, piste de BMX et espaces de loisirs, idéal pour les activités sportives et familiales."